



Analyses des votations fédérales  
Analysen eidgenössischer Urnengänge  
Analisi de votazioni federale

# Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992

Hanspeter Kriesi, Claude Longchamp, Florence Passy, Pascal Sciarini

	Oui	Non
Arrêté fédéral sur l'Espace économique européen	49.7%	50.3%
Participation	78.3%	



Institut de recherche, Bureau Berne,  
Bärenplatz 2, 3011 Berne

---

Université de Genève

Département de Science Politique,  
102, Bd. Carl-Vogt, 1211 Genève 4,

---

## Impressum

Les analyses VOX commentent depuis 1977 toutes les votations populaires et les élections au niveau national sur la base d'interviews. L'Institut de recherche pratique GfS (Adliswil/Berne) assure la continuité. Le département de science politique (DSP) de l'Université de Genève est responsable du présent numéro.

## Collaboratrices et collaborateurs

*Institut de recherche pratique GfS:*

Directeur de projet et co-auteur: Claude Longchamp

Banques de données /TED: Jürg Wild

Analyse des médias: Andreas Rickenbacher

Chef des travaux pratiques: Carlo Frühbauer

Secrétariat/Commandes: Liliane Leins, Liselotte Müller

*Département de science politique de l'Université de Genève:*

Co-auteurs: Hanspeter Kriesi, professeur (directeur des travaux), Florence Passy, Pascal Sciarini

*Traduction:*

Monique Picard, Berne

## Composition et impression

SATZART SA, Berne

Benteli SA, Berne

## Commandes

Les analyses VOX sont disponibles en abonnement au prix de 60 francs par an (étranger 70 francs); ou au numéro (20 francs, étranger 25 francs). Toutes les analyses antérieures (1977-1992) \* peuvent être obtenues au prix de 500 francs (étranger 550 francs) auprès du secrétariat de l'Institut de recherche GfS, Zurichstrasse 107, 8134 Adliswil, tél. 01 709 11 11, fax 01 709 11 09.

\* Elles n'ont pas toutes été traduites en français. Se renseigner.

## Copyright

En général: Analyse VOX des consultations fédérales, éd. Institut de recherche pratique GfS en collaboration avec les départements de science politique des Universités de Berne, Genève et Zurich/Adliswil 1977 ss.

Pour la présente édition: H. Kriesi, C. Longchamp, F. Passy, P. Sciarini: Analyse de la votation du 6 décembre 1992, VOX No 47, GfS et DSP, Adliswil 1993

17ème année, © by GfS et DSP

<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>1. La décision concernant l'EEE – Etude d'un processus</b> .....	<b>6</b>
1.1 Introduction .....	6
1.2 Les conditions-cadres des décisions individuelles .....	6
1.3 L'évolution de la formation de l'opinion avant la votation sur l'EEE .....	13
1.4 Facteurs de modification des positions face à l'EEE .....	15
1.5 Conclusions .....	21
<b>2. Analyse de la participation</b> .....	<b>22</b>
2.1 La participation selon le type de citoyen .....	23
2.2 Le profil des votants .....	25
<b>3. La compétence des citoyens</b> .....	<b>28</b>
<b>4. Le profil du vote</b> .....	<b>32</b>
<b>5. L'explication du vote</b> .....	<b>42</b>
5.1 Les motivations du vote .....	43
5.2 La perception des arguments de la campagne .....	47
<b>6. Conclusion: EEE et adhésion à la CE</b> .....	<b>51</b>
<b>7. Méthodologie</b> .....	<b>57</b>
<b>Récapitulation des principaux résultats</b> .....	<b>60</b>

## Introduction

Le vote, le 6 décembre, du peuple et des cantons sur l'Accord EEE était sans doute l'événement politique le plus important de l'année 1992 en Suisse. La campagne avant les votations a suscité des émotions très fortes du côté des partisans et surtout du côté des adversaires. Le taux de participation à la votation, qui a atteint les 78.3 pourcent, était exceptionnellement élevé. Quant au résultat du vote, il a été particulièrement serré – en ce qui concerne le verdict populaire: la moitié des votants (50.3 pourcent) a rejeté l'Accord, alors que l'autre moitié (49.7 pourcent) l'a accepté. Au niveau des cantons, la situation était, en revanche, beaucoup plus nette: 16 cantons (tous les cantons alémaniques sauf Bâle-Ville et Bâle-Campagne, ainsi que le Tessin) l'ont rejeté, alors que seulement 7 cantons (tous les cantons romands plus les deux Bâles) l'ont accepté. En rejetant le Traité, le peuple a désavoué la classe politique et en particulier le Conseil fédéral, qui avaient très largement défendu l'Accord. «Le peuple et les cantons suisses ont pris une décision importante et grave» a déclaré René Felber, le président de la Confédération à la conférence de presse le soir du 6 décembre. «C'est un dimanche noir» a renchéri son collègue Delamuraz, chef du Département fédéral de l'économie publique. Le résultat, loin de résoudre les problèmes qui ont été soulevés lors de la campagne, les a encore accentués. La Suisse est sortie de ce scrutin plus isolée et plus divisée que jamais.

Dans notre analyse de ce scrutin historique, nous allons d'abord présenter quelques résultats concernant la campagne. Grâce au caractère exceptionnel de l'objet de cette votation, il a été possible de récolter un certain nombre de données tout à fait uniques sur différents aspects de la campagne et de son impact sur le vote. Claude Longchamp s'est chargé de cette partie de notre analyse. Ensuite suivent les aspects plus traditionnels de l'analyse «Vox»: la participation et la compétence des votants (présentés par Florence Passy), le profil social et politique du vote (par Hanspeter Kriesi), ainsi que l'explication du vote à partir des motivations des votants et de leur perception des arguments de la campagne (par Pascal Sciarini).

Les données sur la campagne précédant le vote proviennent des «Baromètre européen» de l'Institut GfS de Zurich/Berne, alors que les parties traditionnelles de l'analyse ont été élaborées à partir d'un sondage effectué par le même institut, en collaboration avec le Département de Science Politique de l'Université de Genève.

Tableau 1: Résultats effectifs de la votation pour l'ensemble de la Suisse et par canton<sup>a)</sup>

Canton	Participation %	Arrêté fédéral sur l'EEE % de oui
CH .....	78.3	49.7
ZH .....	80.5	48.5
BE .....	78.2	47.6
LU .....	80.9	39.3
UR .....	78.4	25.5
SZ .....	83.2	26.7
OW .....	81.8	28.2
NW .....	84.1	33.9
GL .....	79.7	32.0
ZG .....	87.2	43.9
FR .....	76.4	64.9
SO .....	84.3	42.6
BS .....	74.6	55.5
BL .....	80.1	53.2
SH .....	85.5	38.6
AR .....	82.0	36.8
AI .....	84.7	29.1
SG .....	81.5	38.5
GR .....	75.6	32.5
AG .....	76.2	40.0
TG .....	80.2	36.4
TI .....	76.2	38.5
VD .....	72.7	78.4
VS .....	87.2	55.9
NE .....	74.8	80.0
GE .....	74.1	78.2
JU .....	75.6	77.2

a) Sources: la presse du 7 décembre 1992

# 1. La décision concernant l'EEE – Etude d'un processus

## 1.1 Introduction

Durant la période précédant la votation sur l'EEE, on a porté une attention particulière aux personnes indécises pour une fort bonne raison: les sondages d'opinion invitaient à considérer que le Oui ou le Non de la Suisse à l'Espace économique européen dépendait des nombreux citoyens et citoyennes indécis ou hésitants. De fait, l'incertitude a prévalu tout au long du débat sur l'EEE.

Au soir du 6 décembre, on s'est trouvé face à une tout autre image, à savoir celle d'une «Suisse des extrêmes». L'appartenance à une région linguistique a été déterminante, comme jamais auparavant, pour le comportement de vote, l'écart entre les populations rurales et urbaines n'a jamais été aussi marqué et l'on a découvert des conflits insoupçonnés entre les gens politiquement intégrés et celles et ceux ne faisant partie d'aucune organisation. L'issue de la votation est le reflet d'un profond fossé entre «européen-ne-s» et «nationalistes» et la netteté de cette cassure a coupé les derniers ponts encore praticables.

Nous défendons ici le point de vue que le haut degré de politisation et l'ampleur de la polarisation n'existaient pas per se, mais qu'ils ont été générés par la bataille précédant les votations. Cette fois, le terme de bataille n'était pas usurpé. Son intensité a transformé une thématique non prédestinée en conflit exemplaire pour le petit Etat suisse. Le 6 décembre, la démocratie directe a montré l'envers peu connu de la médaille d'une vie politique marquée par la concordance.

Le présent chapitre est consacré à la reconstruction de la formation de la décision sur l'EEE. Nous partons du point de vue que la dynamique inhabituelle du processus menant à la décision se compose d'un mélange de facteurs relevant du court terme – les opinions reflétées par la presse et les prises de position politiques – et des composantes plus profondément ancrées – les échelles de valeur et les convictions. Les raisons déterminant la décision ne sont pas fixées d'avance, elles sont engendrées par les débats. La logique de notre argumentation suit le processus même de la communication; nous traiterons

- premièrement, des conditions-cadre de la prise de décision: l'objet mis en votation, le conflit généré par l'EEE et la culture politique,
- deuxièmement, du processus concret de la formation de l'opinion par la récapitulation des principales tendances et,
- troisièmement, de facteurs sélectionnés ayant influencé la formation de l'opinion.

## 1.2 Les conditions-cadres des décisions individuelles

La pré-détermination de l'issue d'une votation dépend des prédispositions spécifiques de l'objet soumis au scrutin. Plus un projet mis en votation est convaincant, plus les possibilités de la campagne sont restreintes. A l'inverse, plus la connaissance de l'objet mis en votation est faible et inexistante la perception de ses effets sur la vie quotidienne, plus grande est la chance de

conflits politiques latents, plus les opinions répandues par la presse contribuant à forger l'idée que l'on se forme de l'objet mis en votation et influencent une cause encore incertaine.<sup>1</sup>

Dans le cas idéal, les prédispositions spécifiques de l'objet mis en votation déterminent dès le départ les intentions de vote et les assauts pour ou contre ne servent à rien; le résultat du scrutin correspond largement à des intérêts profondément ancrés chez les individus, à leur évaluation du projet et à leurs objectifs. On parle, en pareil cas, de décisions totalement pré-déterminées. Dans un cas normal relevant de la démocratie directe, il faut commencer par structurer les dispositions déterminant l'acte. Les décisions ne sont que peu ou pas du tout pré-déterminées. Les opinions personnelles induisent des positions individuelles menant, pour les participant-e-s au scrutin, à un vote concret. Considérons qu'il s'agit là du processus de l'évolution et de la stabilisation de dispositions. Du point de vue de l'individu, les facteurs décisifs sont le signifiant de la décision, le schéma du conflit entre les acteurs formant l'opinion et les échelles de valeur intériorisées.

Dans le cas de la décision au sujet de l'EEE, il s'agit, dans l'ensemble, d'un objet peu pré-déterminé ou suscitant des prédispositions peu stables. Le projet lui-même favorise deux raisons de rejet: la question est complexe et sa corrélation avec la vie quotidienne faible.

La complexité d'une décision de vote est tout d'abord déterminée par la teneur de l'objet mis en votation. Si le projet proposé est complexe et n'interfère que peu sur la vie quotidienne de la majorité des citoyen-ne-s, une connaissance largement répandue du projet et de sa problématique est invraisemblable. La définition publique de l'objet, les explications de son contenu et la simplification du problème sont alors d'une importance primordiale. En outre, les projets complexes sont généralement à l'origine de conséquences multiples ou peu claires, ce qui réduit le sentiment d'être directement concerné. Si les avantages et les inconvénients ne peuvent être énoncés, si les conséquences touchent différents domaines vitaux ou si l'individu peut être à la fois perdant et gagnant, les chances d'une pré-détermination stable s'avèrent inévitablement minimes.

Le Traité sur l'EEE était déjà complexe en soi et il ne comportait, au début, que peu de conséquences directes sur la vie quotidienne des Suisses. Ce n'est que lorsque la CE a demandé à l'AELE de parler d'une seule voix que la partie de l'opinion publique sensibilisée à la politique étrangère a été confrontée à la question de l'EEE. La fusion entre le Traité EEE et l'Eurolex, elle aussi globale et très compliquée, en une seule votation, a aggravé l'affaire. On peut affirmer, sans craindre d'exagérer, que le cercle de personnes effectivement informées et disposant donc de bases claires pour prendre une décision, était plus étroit que jamais.

Ce n'est cependant pas le savoir objectif qui est déterminant pour la formation d'intentions de vote largement répandues et durables, mais le sentiment, pas forcément identique, d'être suffisamment au courant. Le degré d'information, correspondant à cette définition, était minime à l'ouverture des débats; un tiers environ des personnes ayant le droit de vote s'estimaient suffi-

<sup>1</sup> Cf. C. Longchamp, «Möglichkeiten und Grenzen des politischen Marketings bei Abstimmungen und Wahlen», in: *Annuaire suisse de Science Politique*, 31 (1991)

Tableau 1.1: Degré d'information sur la consultation EEE comparé dans le temps (1991-92)

Information	1991	1992		1992		6.12.
	3 % <sup>a)</sup>	5 % <sup>a)</sup>	10 % <sup>a)</sup>	11 % <sup>a)</sup>	12 % <sup>b)</sup>	6.12. % <sup>b)</sup>
bonne	33	37	39	54	59	62
laisse à désirer	45	46	47	32	33	32
non informé	17	15	13	13	7	5
pas de réponse	5	2	1	1	1	1
n =	1035	988	1016	700	985	872

Remarque: a) Données en % ayant le droit de vote, b) en % des votant-e-s

Question: «Vous estimez-vous personnellement bien informé sur les questions de l'adhésion de la Suisse à l'EEE et à la CE? «Très bien», «bien», «pas très bien» ou «pas du tout bien informé?» (adap. de l'Eurobaromètre de la CE, les catégories 1 et 2 ont été converties en une (bonne) )

Source: GfS, Baromètre européen pour la Suisse; dernier sondage: analyse VOX

samment initiés pour se former une opinion solide sur l'EEE (cf. *tableau 1.1*). Cette proportion se modifia, d'abord imperceptiblement, puis s'accrût sensiblement dans la phase finale de la campagne. Près de deux tiers de ceux qui ont effectivement voté le 6 décembre estimaient que leur décision était motivée par un degré d'information qu'ils jugeaient satisfaisant.

L'affinité entre le degré d'information et le camp du Oui est aveuglante. Il serait cependant erroné d'en déduire qu'une information plus élevée conduit forcément à une attitude positive. C'est plutôt l'inverse qui se produit: une attitude positive par rapport à un sujet entraîne davantage de connaissance, tandis qu'une approche plus émotionnelle engage à s'informer. Il n'en reste pas moins qu'en phase finale le manque d'information a favorisé le Non.

Lorsque le sujet vous dépasse, le débat public tend à faire abstraction du fond du projet pour s'enflammer sur sa signification. Symboles, préjugés, stéréotypes et slogans, tels que «signal pour l'ouverture», «chance de revitalisation», ou «perte de souveraineté», «déclin de l'agriculture», se transformèrent en points d'ancrage de la formation de l'opinion en matière d'EEE. Ces significations imposées devinrent plus importantes que la teneur du projet.

L'incertitude majeure lors de cette votation fut le fruit de l'imbrication de la question de l'EEE avec celle de l'adhésion à la CE. Le dilemme, résultant du rapprochement des deux décisions à prendre, empêcha une définition claire de l'objet de la votation et, partant, la stabilisation des dispositions. Pour décider de dire Oui ou Non à l'EEE, il fallait continuellement inclure les implications de l'adhésion à la CE.

Le discours de l'élite politique illustre à l'envi l'étroitesse de la pré-détermination. Dans les milieux diplomatiques, l'EEE parut d'abord constituer la «troisième voie» idéale entre le Traité de libre-échange existant et l'impopulaire appartenance à la CE. On argumenta que l'EEE permettait de participer à un processus d'intégration «à la carte». La déception à l'issue

Tableau 1.2: Préférences pour l'adhésion à l'EEE et à la CE – Total selon les régions linguistiques (1991–92)

Préférence pour l'intégration	1991	nov.	1992	oct.	6.12.	SA % <sup>b)</sup>	SR % <sup>b)</sup>
	mars		mars		Total		
	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>b)</sup>		
uniquement pour la CE	7	6	4	1	2	2	2
pour l'EEE et pour la CE	39	41	40	26	27	20	50
uniquement pour l'EEE	8	6	10	19	24	23	28
contre les deux	46	37	46	54	47	55	20
n =	1035	1002	988	1016	872	638	178

Remarque: a) Données en % ayant le droit de vote, b) en % des votant-e-s; SA = Suisse alémanique; SR = Suisse romande

Question: La typologie constitue une combinaison de la question dite du dimanche («si vous votiez dimanche prochain») et des intentions de vote pour l'EEE et la CE (pas de réponse = non).

Source: GfS, Baromètre européen pour la Suisse; dernier sondage: analyse VOX

des négociations balaya la disposition à accepter l'EEE jusqu'au niveau du gouvernement. Ce dernier pratiqua alors la fuite en avant, interprétant son Oui à l'EEE comme étape préliminaire à l'état de membre de la CE. L'appui de la population à l'adhésion à la CE reculant, les partisan-e-s (suisse alémaniques) différencièrent à nouveau l'appartenance à la CE du Traité EEE, désormais perçus comme concepts différents de l'intégration. Le camp adverse insista à nouveau sur le fait que le Traité EEE était «indigne d'un peuple libre» et que la décision sur l'EEE était la condition primordiale pour donner un avis sur la mise en oeuvre de négociations.

La situation des citoyen-ne-s ne s'avérait pas plus simple. Au début, ils ne percevaient pas vraiment la différenciation opérée par la diplomatie. L'EEE était quelque chose de similaire à la CE et les positions à propos des deux questions étaient comparables (cf. *tableau 1.2*). On ne commença à établir la différence entre l'adhésion à l'EEE et celle à la CE qu'au printemps 1992, à la suite de la demande d'adhésion: c'est à partir de là que l'attitude face à la CE devint négative.<sup>2</sup>

C'est précisément lorsqu'un projet soumis à votation est complexe et que la situation présidant à la décision conduit à plusieurs interprétations, que la routine de vote aide la population à se forger des dispositions de vote. La voie la plus simple consiste à réduire une thématique complexe à une ligne de conflit politique existante.

<sup>2</sup> En l'occurrence, la Suisse ne constitue pas un cas isolé; une évolution comparable – bien que moins radicale – a été constatée dans presque tous les Etats de la CE, notamment en France et en Allemagne (cf. Eurobaromètre no 37). L'enthousiasme pour la CE a rapidement baissé en Suède, la tendance est également à la baisse en Norvège et en Autriche (cf. L. Neuhold, P. Luif, *Das ausserpolitische Bewusstsein der Oesterreicher*, Vienne 1992).

Tableau 1.3: Comportement de vote des député-e-s des deux Chambres selon les régions linguistiques

Vote-sur l'EEE	Conseil national				Conseil des Etats			
	Total	SA	SR	SI	Total	SA	SR	SI
pour l'EEE	62	55	90	50	85	91	83	50
contre l'EEE	32	43	4	25	9	6	0	50
Abstentions/Absences	6	2	6	25	6	3	17	0
n =	200	145	47	8	46	32	12	2

Remarque: par souci de simplicité nous avons tenu compte du canton de résidence des député-e-s et non pas de la langue qu'ils parlent. (SA = Suisse alémanique; SR = Suisse romande; SI = Suisse italienne)

Source: Service de documentation de l'Ass. féd., vote nominal du 9.10.1992

Du point de vue des citoyen-ne-s, la perception d'une situation consensuelle ou conflictuelle est décisive dans le cas d'une votation sur un référendum (de politique étrangère). Dans le premier cas, les forces décisives s'entendent, dans le second «ils ne peuvent même pas se mettre d'accord entre eux». C'est pourquoi on remarqua d'autant plus le fait que l'UDC se soit intégrée au camp des Non. Par contre, les mots d'ordre des partis d'extrême-droite (DS, Lega, UDF, PA) n'ont pas davantage surpris que ceux des Verts ou des groupes alternatifs (PES et FraP). Une critique traditionnelle de la classe moyenne s'est manifestée par l'opposition des associations de paysans généralement proches du gouvernement, de même que par la résistance de sections cantonales alémaniques importantes (ZH, BE, AG, BL, GR, TG, NW, AI) contre la décision positive de l'assemblée générale de l'USAM. Dans le camp des partisans, les partis gouvernementaux ont assez bien réussi à faire passer le mot d'ordre du Oui dans les cantons. Au PRD, seules les sections du canton des Grisons se sont rebellées; ou PDC, ce fut le cas des sections locales d'Obwald et de Nidwald. Quatre petits partis non gouvernementaux, le PLS, l'AdI, le PEV et le PST prônèrent le Oui. L'UDC bernoise et vaudoise se prononça pour un oui dissident. Chez les Verts, la scission suivait la ligne de partage linguistique, toutes les sections romandes s'étant opposées au Non du parti. Du côté des associations économiques, le Oui fut décrété par l'organisation faîtière du commerce et de l'industrie (le Vorort), et par d'importantes organisations du secteur bancaire, de l'industrie chimique, textile, des produits alimentaires et du tourisme. Les associations et les groupes d'intérêt des salarié-e-s et des consommatrices et consommateurs formèrent un front uni tandis que les organisations écologiques étaient divisées.

Les partisan-e-s romands formaient également un front uni. Seuls des marginaux et de petites minorités au sein d'organisations constituées se rallièrent au Non. Le comportement de vote des député-e-s des cantons à majorité linguistique francophone illustre cette harmonie de manière impressionnante: entre 80 et 90 pourcent des député-e-s aux Etats et au Conseil national ont adopté le Tratié de l'EEE (cf. *tableau 1.3*). En Suisse alémanique, en revanche, le conflit au sein de la classe politique était manifeste. Des personnalités marquantes des partis

Tableau 1.4: Conscience européenne – Total et selon les régions linguistiques (1991–92)

Conscience européenne	1991 mars % <sup>a)</sup>	1992 mars % <sup>a)</sup>	oct. % <sup>a)</sup>	6. 12. % <sup>b)</sup>	SA % <sup>b)</sup>	SI % <sup>b)</sup>
fréquemment	27	29	24	27	24	43
parfois	30	28	29	36	37	28
jamais	34	35	46	36	39	28
pas de réponse	9	8	2	1	0	1
n =	1035	988	1016	872	638	178

Remarque: a) Données en % ayant le droit de vote, b) en % des votant-e-s; SA = Suisse alémanique; SI = Suisse italienne  
 Question: «Vous estimez-vous citoyen-ne suisse ou aussi citoyen-ne européen-ne? «fréquemment», «parfois» ou «jamais?» (identique à la question de l'Eurobaromètre de la CE).  
 Source: GfS, Baromètre européen, 6.12.: analyse VOX

politiques, des associations d'intérêt, des milieux scientifiques ou culturels se firent entendre dans les deux camps. Ce fut particulièrement frappant au Conseil national: seule une courte majorité des députés alémaniques se prononça pour le Traité EEE.

C'est uniquement en Suisse romande que l'on peut partir du principe que le consensus politique manifeste a facilité la prise de décision, qu'il encouragea très tôt la stabilisation de la disposition au Oui. La situation est très différente en Suisse alémanique; les personnalités qui «font» l'opinion semblaient divisées, le message était dissonant. On ne pouvait guère s'attendre dans ce cas à une stabilisation des dispositions en faveur des partisan-e-s. Pire encore, une fraction d'un parti gouvernemental fit de la question de l'EEE une question de confiance pour la classe politique, légitimant ainsi la protestation populaire.

Quand bien même le conflit politique ne constitue pas une orientation, l'individu possède en la matière des références puisées dans l'histoire, il peut s'en tenir à une échelle des valeurs indépendante du projet soumis à son appréciation et se laisser guider par sa culture politique. Deux dimensions se sont avérées significatives en ce qui concerne l'EEE: les attentes d'avantages économiques favorisés par l'intégration économique et les identités culturelles déterminant l'aptitude à l'ouverture au-delà du domaine national. Ces deux facteurs sont de caractère durable, seul un changement des conditions-cadres économiques et mentales pourraient les modifier.

En fonction de leur perspective plus tournée vers la politique étrangère et de leur sens des valeurs plus prospectif, les Romand-e-s ont développé depuis plus longtemps une conscience européenne. 44 pourcent d'entre eux se considèrent déjà comme des Européen-ne-s (cf. *tableau 1.4*), valeur considérée comme élevée en comparaison européenne;<sup>3</sup> seuls 3 à 10 citoyen-

<sup>3</sup> Cf. Eurobaromètre, no 35, Bruxelles 1991.

Tableau 1.5: Evaluation du grand marché – Total et selon les régions linguistiques (1991–92)

Grand marché	1991 mars	1992 mars	oct.	nov.	6.12. total	SA	SR
	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>a)</sup>	% <sup>b)</sup>	% <sup>b)</sup>	% <sup>b)</sup>
une bonne chose	42	34	36	36	41	41	43
ni bon/ni mauvais	29	38	34	25	31	32	26
mauvais	19	20	25	25	19	20	17
pas de réponse	10	8	5	5	9	7	15
n =	1035	988	1016	700	872	638	178

Remarque: a) Données en % ayant le droit de vote, b) en % des votant-e-s; SA = Suisse alémanique; SR = Suisse romande

Question: «Pensez-vous que le grand marché est, pour des gens comme vous, une bonne chose ou une mauvaise chose?» (identique à la question de l'Eurobaromètre de la CE).

Source: GfS, Baromètre européen, 6.12: Analyse VOX

ne-s se définissent d'un point de vue exclusivement nationaliste. Combinées avec un consensus de la classe politique presque total, ces conditions de base ont permis de développer une disposition de principe stable en faveur de l'intégration.

En fait, c'est la mise en valeur de la question de l'EEE en tant que choix de principe en vue de l'intégration européenne, qui a fait de cette conscience européenne la disposition la plus importante en faveur de l'EEE. La passion qu'elle déclencha ne fut pas seulement, en Suisse romande, stabilisante pour les faiseurs d'opinion, mais elle finit par mobiliser plus de citoyen-ne-s pour l'EEE que l'on ne compte de personnes se considérant comme Européen-ne-s.

La culture politique alémanique a influencé de tout autre manière les structures des dispositions. L'écart entre les raisonnements relevant de l'intégration politique et de l'intégration économique, de nature pragmatique et rationnelle, a été déterminant. Or, en ce domaine, le grand marché ne suscitait pas des espoirs démesurés (cf. *tableau 1.5*). On ne dénie pas l'avantage économique global mais on conteste le rapport avantages-inconvénients. Le nombre de citoyen-ne-s escomptant des avantages personnels n'a jamais atteint une majorité absolue. L'indécision persistante et élevée par rapport au grand marché et aux quatre libertés qu'il inclut ne fut pas porteuse pour les citoyen-ne-s circonspectes. Les personnes n'ont pas pu être convaincues sur ce point très important n'ont pas développé une disposition stable, elles restaient donc ouvertes aux objections du camp adverse sans pour autant être des «Nein-Sager». S'ajoute à cela la forte polarisation désignant le projet pour l'EEE comme décision capitale sur la voie de l'intégration européenne. Chez les citoyen-ne-s suisses alémaniques se définissant eux-mêmes sous un angle rétrograde, tout au plus local ou régional, cette lecture suscita une opposition particulièrement déterminée. La conscience européenne ne joua pas le rôle qu'elle eut en Suisse romande. Les milieux sensibilisés à l'écologie notamment établissaient une nette distinction entre l'intégration européenne des individus et le concept technocratique d'intégration via l'EEE.

Tableau 1.6: Tableau synoptique de l'évolution des intentions de vote pour l'EEE  
(21ème-48ème semaine)

Mois/ semaine	mai		juin			juillet				août				
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34
Données en % ayant le droit de vote et l'intention de voter														
plutôt Oui	56	55	55	48	48	50	51	50	47	45	46	44	40	41
ni Oui, ni Non	16	16	14	15	16	22	19	15	11	16	17	18	20	22
plutôt Non	28	29	31	37	36	28	30	35	42	39	37	38	40	37
Phase	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	2
Mois/ semaine	septembre				octobre				novembre					
	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
plutôt Oui	47	51	52	52	51	49	47	46	45	43	42	42	45	47
ni Oui, ni Non	17	14	14	14	15	16	18	18	18	15	16	15	13	13
plutôt Non	36	35	34	34	34	35	35	36	37	36	42	43	42	40
Phase	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	5
Remarque: Les données saisies depuis mai sur les positions face à l'EEE (pas de réponse = ni Oui, ni Non) ont d'abord été évaluées hebdomadairement, puis complétées et synthétisées toutes les trois semaines. Ceci permet de mieux saisir les influences temporelles que si l'évaluation se fait sur plusieurs mois. Le nombre de cas par colonne oscille autour de 500. Les modifications ne sont interprétées à titre de tendance que lorsque le changement perdure plusieurs semaines.														
Source: GfS, Baromètre européen, données mises à jour en permanence														

### 1.3 L'évolution de la formation de l'opinion avant la votaton sur l'EEE

Le processus de formation de l'opinion de la population ayant le droit de vote ou des citoyen-ne-s ayant l'intention de voter peut être décrite empiriquement sur la base de positions mesurées au fil du temps (cf. *tableau 1.6*). Une analyse des quelque 4500 interviews réalisés sur plusieurs semaines s'est avérée le plus sûr moyen de déterminer des tendances à court terme. L'affirmation la plus importante qui en résulte est la suivante: le potentiel pour un Oui de la majorité populaire était limité mais il existait. Par contre, les chances d'une majorité des Etats étaient minimes. Compte tenu de la forte polarisation intérieure, il aurait fallu obtenir clairement une valeur dépassant le taux de 50 pourcent pour assurer un double Oui. C'était l'appui le plus sûr des adversaires, même lorsque la majorité populaire ne semblait pas toujours acquise.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> Cf. C. Longchamp: *Fallen Volks- und Ständemehr in der EG-Frage zwangsläufig auseinander?* (document de travail no 5), Adliswil 1991. Les voix des Etats favorables ne semblaient probables que dans les cantons romands (à l'exception du Valais) et dans les deux Bâles. On comptait déjà au nombre des Etats disant Non l'ensemble de la Suisse centrale, les Grisons, Glaris, les deux Appenzell, mais aussi la Turgovie, Saint-Gall et l'Argovie. Les cantons de Zurich, Berne, Soleure, Zoug, du Tessin et du Valais restèrent jusqu'au bout incertains.

- 1ère phase «La signature du Traité sauve les partisan-e-s»: après la signature du Traité EEE le 2 mai à Porto, les partisan-e-s ont le vent en poupe. La crise déclenchée par le veto du Tribunal européen en novembre 1991 est définitivement surmontée. L'opinion publique porte une attention marquée à la signature solennelle du Traité, ce qui n'est pas sans influencer le climat pour l'intégration. Les valeurs apparaissant à l'enquête comportent pour la première fois depuis novembre 1991 un taux de Oui dépassant 50 pourcent. La votation populaire sur l'adhésion aux institutions de Bretton Woods renforce le sentiment d'une adhésion de principe à l'ouverture politique (économique) sur l'extérieur. Des raisons de politique intérieure et étrangère ne tardent pas à rafraîchir légèrement le «climat européen». Sitôt après la votation du 17 mai, le Conseil fédéral décide de déposer une demande de négociations en vue de l'adhésion à la CE.
- 2ème phase «Les conséquences de l'EEE sur la politique intérieure mènent à la politisation des citoyen-ne-s»: les débats amorcés en juin sur les conséquences de l'adhésion à l'EEE pour la politique intérieure ont été décisifs pour la marche arrière des partisan-ne-s. L'attention se focalise sur la proposition de suppression du référendum au sujet d'Eurolex, qui titille la sensibilité démocratique, et sur les effets du grand marché sur les salaires, les taux d'intérêt, les prix, et les aspects sociaux du processus d'intégration. L'image à peine formée de l'EEE s'en ressent. Les adversaires organisés passent presque simultanément à l'offensive avec le mot d'ordre «Non» de l'UDC zurichoise. Avant même que le parlement ne délibère sur le Traité EEE, une importante section du plus petit des partis gouvernementaux donne un signe marquant pour le Non. A cette époque, la campagne pour le Oui se borne à une attaque contre le représentant principal du camp adverse. Fin juillet/début août, la cote de l'EEE est au plus bas.
- 3ème phase «La décision du parlement donne des ailes aux partisan-e-s»: l'attitude décidée du Conseil des Etats en faveur du Traité EEE, la reprise des activités médiatiques après la pause estivale, et surtout la session extraordinaire de l'Assemblée fédérale permettent de casser la tendance négative. La décision de principe du parlement d'entrer en matière sur le projet d'EEE mène les intentions favorables à ce dernier à un point culminant, renforcé par le mot d'ordre surprenant de l'USAM. Le sondage d'opinion révèle à nouveau un taux de 50 pourcent de partisan-e-s. On doit cependant toujours envisager l'échec du projet à cause de la majorité des Etats.
- 4ème phase «Le démarrage raté de la bataille des votations profite aux adversaires»: contrairement à l'attente générale, le résultat positif de la votation sur la NLFA ne débouche pas sur le démarrage logique d'une campagne en faveur de l'EEE. Trop sûrs d'eux en raison du succès de la dernière votation, le Conseil fédéral et les milieux économiques restent réservés pendant les deux mois qui suivent, laissant pratiquement les adversaires mener la première phase, capitale, de la campagne. Logiquement, les intentions de vote favorables au Traité reculent jusqu'à la mi-novembre, les résultats obtenus sont à peu près aussi mauvais que ceux de la fin de la deuxième phase. L'échec du projet à la majorité populaire et des Etats paraît de plus en plus vraisemblable.
- 5ème phase «Phase finale survoltée»: il a fallu un sondage d'opinion du Sonntagsblick théâtralement mis en évidence pour que la campagne pour le Oui démarre, trois semaines avant la

votation. Elle atteint son point culminant avec l'intervention télévisée de deux conseillers fédéraux dans les trois régions linguistiques, laquelle ne fut pas sans effet en Suisse alémanique. Il faut relever que les autres partisan-e-s ont été moins souverainement réfléchis que nerveux et survoltés.

#### 1.4 Facteurs de modification des positions face à l'EEE

Les grands événements politiques agissent fortement sur le climat politique (cf. *tableau 1.6*), mais ils furent, en l'occurrence, diversement déterminants. Ceux que nous relevons ici peuvent être considérés comme des facteurs de revirement qui permirent de retourner l'opinion publique ou d'amorcer un changement. Normalement, la corrélation entre les événements politiques et l'ambiance dans le public est de nature dialectique: les événements renforcent ou neutralisent l'opinion dominante, ce qui détermine la lecture des faits quotidiens durant la campagne.

Plus la campagne durait, plus le potentiel de citoyen-ne-s changeant d'opinion rétrécissait. En outre, l'effet du retour de balancier était de moins en moins fort. Dans l'ensemble, ceci indique que les positions par rapport à l'EEE se stabilisaient pour un nombre croissant de citoyen-ne-s.<sup>5</sup> On peut, par ailleurs, énoncer quelques généralités au sujet des possibilités de modification des positions à travers des événements politiques.

- 1ère constatation: le premier qui intervient lorsque le sujet n'est pas stabilisé est le plus efficace.
- 2ème constatation: le nombre d'événements constituant un tournant est minime; en règle générale, les tendances dans les attitudes des citoyen-ne-s se maintiennent un certain temps.
- 3ème constatation: le nombre des indécis-e-s n'augmente pas linéairement, mais dépend principalement de la pression exercée par l'un ou l'autre camp, ou les deux camps simultanément.

L'importance élevée des articles des médias populaires se manifeste par le chiffre de leur consultation qui a atteint des valeurs de pointe pendant la campagne sur l'EEE. En Suisse alémanique, 9 votant-e-s sur 10 et 83 pourcent en Suisse romande ont puisé leurs informations dans les pages rédactionnelles de la presse quotidienne. La télévision a été utilisée encore plus largement en Suisse romande, la radio un peu moins. En Suisse alémanique, la TV obtient 84 pourcent, la radio 72 pourcent pour les votant-e-s de la dernière heure. Partisan-e-s et adversaires ont consulté les médias dans la même mesure.

Malgré quelques différences selon les régions linguistiques, les articles de la presse écrite sur l'EEE suivaient les événements ayant constitué un tournant. Ils renforçaient en partie les tendances en créant, à l'occasion, les climats de l'opinion publique (cf. *tableau 1.7*). Ce fut

<sup>5</sup> Cette interprétation nous différencie de celles de la presse axées sur les sursauts politiques quotidiens découlant de sondages peu contrôlés. A notre avis, ceci relève principalement de questions hétéroclites, de résultats mal assurés méthodiquement et d'interprétations de trop large portée; cf. P. Sciarini: «EEE: Ces sondages qui nous prennent la tête» in *Le Nouveau Quotidien*, 3.11.1992.

Tableau 1.7: Tableau synoptique de l'évolution de l'index pour les articles rédactionnels (presse écrite) sur l'EEE (21ème-49ème semaine)

Mois/ semaine	mai		juin			juillet				août					
	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	
Index	+	-	+	+	+	+	+	+	-	-	-	-	-	+	
articles rédact.	40	17	0	19	8	8	4	0	1	15	23	16	9	11	
Phase	1	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2	2	2	2	
Mois/ semaine	septembre			octobre				novembre			déc.				
	35	36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49
Index	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	+	
articles rédact.	11	29	27	25	18	18	42	43	32	22	35	33	38	61	65
Phase	3	3	3	3	3	4	4	4	4	4	4	4	5	5	5
Remarque: L'index a été calculée hebdomadairement à partir de la différence obtenue entre le nombre d'articles positifs et celui des articles négatifs. Une valeur d'index de zéro signifie que les articles rédactionnels s'équilibrent; si la valeur d'index atteint -100 seuls des articles négatifs ont été publiés; à + 100, l'image de l'EEE est entièrement positive.															
Source: GfS, Analyse des médias sur l'EEE															

particulièrement le cas lors de «l'offensive d'été» des adversaires. Depuis juillet (27ème semaine), l'index des articles rédactionnels baisse constamment jusqu'à mi-août (31ème semaine). De positif le climat vire au négatif, ce qui agit sur l'attitude face à l'EEE dès la 29ème semaine, donc avec un décalage de deux semaines. Les tendances durant plus de deux semaines dans les médias ont des effets jusqu'en août. La relation des faits qui change radicalement au moment de la session extraordinaire (33ème semaine) agit avec le même décalage de 15 jours. L'index grimpe singulièrement durant la 35ème semaine et reste stable pendant toute la durée de la campagne pour la NLFA.

Un test effectué sur les lectrices et les lecteurs de deux journaux exprimant des positions fondamentalement opposées en matière d'EEE éclaire les corrélations indiquées ici (cf. *tableau 1.8*): c'est, en Suisse alémanique, la NZZ qui relate le plus favorablement et réagit, en règle générale, le plus rapidement aux changements du «climat européen». Elle est ainsi en accord avec ses fidèles lecteurs. Deux tiers des clients réguliers de la NZZ sont pour l'EEE. Malgré l'intensité de la campagne, la valeur de ce lien ne diminue pas: 64 pourcent des lectrices et lecteurs de la NZZ ont voté Oui à l'EEE; parmi les personnes ne lisant la NZZ qu'occasionnellement, le nombre des adversaires a sensiblement augmenté.

Le lien avec le Blick a des effets exactement inverses: plus on a consulté ce journal, plus on a rejeté nettement l'EEE. En novembre 1991, lorsque le Conseil fédéral accepta une première fois le Traité de l'EEE, les opinions étaient encore partagées. Une fois le mot d'ordre du Non

Tableau 1.8: Evolution des positions sur l'EEE chez les lecteurs de la NZZ- et du «Blick» (1991-1992)

Lectorat Position sur l'EEE	1991 nov. % <sup>a)</sup>	1992 juillet % <sup>a)</sup>	oct. % <sup>a)</sup>	nov. % <sup>a)</sup>	6. 12. % <sup>a)</sup>
<i>«Neue Zürcher Zeitung»</i>					
– lecture régulière:					
plutôt pour	69	61	63	66	64
ni pour/ni contre	9	17	25	5	—
plutôt contre	22	22	22	29	36
– lecture occasionnelle:					
plutôt pour	64	49	62	53	49
ni pour/ni contre	9	23	9	11	—
plutôt contre	27	28	29	36	51
<i>«Blick»</i>					
– lecture régulière:					
plutôt pour	42	29	36	37	35
ni pour/ni contre	8	15	14	16	—
plutôt contre	49	56	50	47	65
– lecture occasionnelle:					
plutôt contre	48	40	46	32	39
ni pour/ni contre	10	22	13	17	—
plutôt contre	42	38	41	51	61

Remarque: a) Données en % des lecteurs (ayant l'intention de voter dès 1992)

Source: GfS, Baromètre européen, 6.12.: Analyse VOX

lancé par l'UDC zurichoise, la ligne du Blick rejoignit clairement le camp des adversaires. Notre index atteint, avec - 77, son niveau le plus bas en juillet 1992 et l'effet sur les lectrices et lecteurs fut durable. Le fait que ce journal «retourna sa veste» après la pause estivale n'influença pratiquement pas les lecteurs permanents. Une attaque frontale contre les interventions des conseillers fédéraux trois jours avant le vote activa la disposition négative. 65 pourcent des lectrices et lecteurs constants du Blick et 61 des occasionnels votèrent contre l'EEE.

La forte corrélation entre les positions des médias et les positions sur l'EEE ne surprit que peu au début. En raison du manque d'expérience personnelle au niveau du grand marché, les médias ont grandement contribué à ériger une barrière à l'Europe. Mais on constata également par la suite des recoupements entre les positions des médias et les intentions de vote qui ne perdirent en signification que vers la fin, durant les quatrième et cinquième phases. Les articles rédactionnels devenus totalement positifs durant les deux dernières semaines n'eurent pratiquement aucun effet.

Tableau 1.9: Rapport des publicités pour et contre par semaine (43ème-49ème semaine)

Semaine	Concentration en %		Rapports du Non au Oui:		Propagande:	
	Non	Oui	Nombre Non : Oui	Surface Non : Oui	Tirage Non : Oui	Dominance
43	3	1	5.4 : 1	3.0 : 1	6.1 : 1	fortement
44	4	1	5.1 : 1	4.1 : 1	7.1 : 1	fortement
45	5	1	8.1 : 1	5.0 : 1	10.1 : 1	très fort.
46	10	5	4.0 : 1	3.6 : 1	5.3 : 1	fortement
47	15	16	1.8 : 1	1.1 : 1	2.3 : 1	faiblement
48	24	36	1.3 : 1	1 : 1.6	1.5 : 1	non
49	37	40	1.8 : 1	1 : 1.1	1.9 : 1	non
Total	100	100	1.9 : 1	1 : 1	2.2 : 1	faiblement

Source: Argus, Saisie de toutes les publicités sur l'EEE dans la presse écrite.

On peut expliquer la perte d'effet des articles rédactionnels durant la quatrième phase et, particulièrement durant la cinquième phase, par les changements de présentation de l'EEE. Le camp du Non, puis celui du Oui, lancèrent leurs campagnes à ce moment. Les publicités surtout, mais aussi les lettres de lectrices et de lecteurs définissant une image de l'EEE en partie différente, s'accumulèrent et dépassèrent, pour finir, le nombre d'articles rédactionnels.

La question de l'importance effective de l'engagement financier dans une campagne pour une votation, notamment au niveau des publicités, reste controversée, plus particulièrement quant à l'effet produit.<sup>6</sup> Les rapports du nombre de publicités parues se sont révélés les indicateurs les plus sûrs. Le format et le tirage variant, on tient également compte de ces deux indicateurs. On parle d'une situation équilibrée lorsqu'un des facteurs n'est pas plus que doublement actif que l'autre; si le quotient est inégal, on parle d'une dominance de propagande fortement différenciée (cf. *tableau 1.9*).

Le chiffre global des publicités parues indique une légère dominance de la propagande des adversaires. Les écarts deviennent plus nets lorsqu'on prend le facteur temporel en compte: d'octobre à mi-novembre (46ème semaine) la propagande des adversaires était nettement dominante. Durant la 45ème semaine, un mois seulement avant la votation, la balance était particulièrement faussée: le tirage des publicités des adversaires de l'EEE était dix fois plus élevé que celui des publicités des partisans.

La fonction des publicités contre l'EEE était particulière. Elles constituaient avant tout un contrepoids aux articles rédactionnels. Des séries relativement petites mais conséquentes sou-

<sup>6</sup> Cf. C. Longchamp: «Möglichkeiten und Grenzen des politischen Marketings bei Abstimmungen und Wahlen», in *Annuaire suisse des Sciences Politiques*, 31 (1991).

Tableau 1.10: Consultation des médias spécifiques pendant la campagne de l'EEE  
(Décembre 1992)

Médium	Consultation SA % <sup>a)</sup>	Consultation SR % <sup>a)</sup>
Lettres de lecteurs, lectrices	55	25
Publicités	52	59
Brochure de la Confédération	51	52
Imprimés	32	38
Affiches	21	25
Lieu de travail	21	19
Mailings directs	14	3
Actions aux stands	8	2
n =	638	178

Remarque: a) Données en % votant-e-s; plusieurs réponses possibles; SA = Suisse alémanique; SR = Suisse romande  
Source: GfS, Analyse VOX

levaient des thèmes propres à réveiller les vieilles peurs: la perte de souveraineté, l'entrée en Suisse de sans-emplois, la menace sur les salaires (thème récurrent), l'adhésion à l'EEE et à la CE en mettant continuellement à même niveau. Les publicités pour le Oui à l'EEE jouaient quant à elles la carte de personnes dignes de confiance et de l'information sur les avantages économiques de l'intégration, en dramatisant, pour finir, les conséquences de la voie solitaire.

On peut partir du fait que la campagne publicitaire pour le Non fut plus efficace. La forte dramatisation, le côté émotionnel et l'échelonnement sur la durée lui permirent de neutraliser largement le climat instauré par la presse. Durant la phase où la propagande devint dominante, le taux de Non augmenta dans les sondages; il devint suffisant, au cours de la 45<sup>ème</sup> et de la 46<sup>ème</sup> semaine, pour déstabiliser les partisans potentiels du Oui.

Le taux du chiffre de la consultation des publicités illustre leur importance (cf. *tableau 1.10*). Ce sont les seuls vecteurs à avoir intéressé majoritairement les votant-e-s alémaniques et romands. Seules les lettres de lectrices et de lecteurs obtinrent, en Suisse alémanique, des taux d'intérêt supérieurs. Pour le Oui, les actions aux stands et l'information sur les lieux de travail ont été efficaces. Parmi les citoyen-ne-s déclarant avoir pris leur décision durant la campagne, les citoyen-ne-s ayant voté Non sont plus nombreux à avoir consulté les lettres de lectrices et de lecteurs, les publicités, les imprimés et les *mailings* directs.

Les changements du climat de la campagne induits par cette voie ne sont pas sans importance (cf. *tableau 1.11*). On était étonné, en octobre, par l'attitude particulièrement réservée des indécis-e-s, des partisan-e-s et des adversaires de l'adhésion à l'EEE; on assistait simultanément à un meta débat public sur la campagne en soi. Le Oui subissait une perte d'image. La

Tableau 1.11: Images des campagnes pour et contre – en comparaison (oct.-nov. 1992)

Image de la campagne	Octobre 1992 % <sup>a)</sup>	Novembre 1992 % <sup>a)</sup>	Différence ±% <sup>a)</sup>
Les campagnes «pour» sont meilleures	43	31	-12
Ni les unes, ni les autres	30	20	-10
Les-campagnes «contre» sont meilleures	26	48	+22
Pas de réponse	1	1	0
n =	760	555	

Remarque: a) Données en % ayant le droit de vote et l'intention de voter  
Source: GfS, Baromètre européen

campagne réussit finalement à convaincre les participant-e-s aux votations du bien-fondé du Non.

Le lancement, en août, d'une campagne d'information de la Confédération fut une innovation. Les enquêtes démontrent qu'elle correspondait à un besoin élevé et qu'elle fut très bien acceptée. En mai 1992, 80 pourcent se déclaraient favorables à une campagne d'information de ce type.

L'effet resta toutefois en-deça des espérances. Comparé au taux de consultation de la brochure de la Confédération, l'utilisation de ces moyens d'information est restée très limitée. Il est vrai que le «petit livre de Berne» est distribué tous ménages, alors que les moyens d'information complémentaires n'étaient obtenus que sur demande (cf. *tableau 1.12*).

Tableau 1.12: Connaissance, consultation et évaluation de médias d'information sélectionnés (Novembre 1992)

Médium	Connaissance % <sup>a)</sup>	Consultation % <sup>a)</sup>
Téléphone	34	4
Brochures	24	6
Exposition	22	5
Boîte aux lettres EEE	17 (SA: 27%)	6 (SA: 8%)
Diskette	10	2
n =	555	555

Remarque: a) Données en % des citoyen-ne-s ayant le droit de vote et l'intention de voter; SA = Suisse alémanique  
Source: GfS, Evaluation de la campagne EEE

Tableau 1.13: Fréquence de discussion sur la question de l'Europe avec des ami-e-s  
(de mars à novembre 1992)

Fréquence de discussion sur la question de l'Europe avec des ami-e-s	mars 92 % <sup>a)</sup>	juillet 92 % <sup>a)</sup>	oct. 92 % <sup>a)</sup>	nov. 92 % <sup>a)</sup>
fréquemment	19	23	33	41
parfois	59	53	51	48
jamais	20	22	16	10
pas de réponse	2	2	0	1
n =	988	700	1016	700

Remarque: a) Données en % des citoyen-ne-s ayant le droit de vote

Question: «Lorsque vous êtes en compagnie d'ami-e-s parlez-vous «fréquemment», «parfois» ou «jamais» des questions de l'intégration européenne, de la CE, de l'EEE ou de sujets de ce genre.» (adap. de l'Eurobaromètre de la CE)

Source: GfS, Baromètre européen

Les personnes ayant fait usage des moyens d'information mis à disposition par la Confédération étaient tendanciellement favorables à l'EEE et elles se déclarèrent satisfaites de l'offre, notamment en ce qui concerne la disquette et les diverses brochures. Les utilisatrices et les utilisateurs de l'euro-téléphone, de la boîte aux lettres et les visiteurs de l'exposition – de petits groupes spécifiques – sont plus critiques mais le jugement sur ce type d'information était en majorité positif.

## 1.5 Conclusions

Ce qui se présentait en 1989 comme une problématique lointaine et trop compliquée faisait partie, en novembre 1992, du quotidien suisse. On était à la veille de la décision historique sur l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen.

Nonobstant la recommandation du Gouvernement et du parlement, les votant-e-s refusèrent, de justesse, il est vrai, tandis que les cantons consultés rejetaient clairement l'adhésion à l'EEE.

La tension fut grande jusqu'à la dernière minute et elle entraîna une politisation inhabituelle en Suisse, illustrée par des indices sûrs: la rapide stimulation de la forme originaire de la démocratie directe – des assemblées de citoyen-ne-s – et l'augmentation de la communication entre les gens (cf. *tableau 1.13*). A peine une personne sur dix indique dans nos interviews n'avoir jamais discuté de l'EEE avec qui que ce soit. 2 personnes sur 5 avaient, durant les mois, les semaines et les jours précédents, débattu de la question européenne et suivi la controverse. Mieux encore: la norme suisse est de 40 pourcent de personnes se déclarant intéressées par la politique, ce taux augmentant de 5 points à la suite d'une campagne normale avant une vota-

tion. Cette fois, la post-analyse effectuée après le scrutin du 6 décembre indiquait un taux jamais atteint de 64 pourcent de personnes se déclarant intéressées par les questions politiques. Les circonstances exceptionnelles entraînèrent une participation quasiment record. Contrairement à la règle, les personnes n'arrivant pas à prendre une décision ne restèrent pas chez elles: la campagne finale fit grimper le chiffre des citoyen-ne-s l'intention de voter d'au moins 10 pourcent. La question de l'EEE mobilisa des citoyen-ne-s ne votant, d'habitude, que très rarement.

Par comparaison avec les derniers résultats de nos enquêtes représentatives, le résultat effectif de la présente votation entraîne les conclusions suivantes:

- Cantons décisifs: tous les cantons suisses alémaniques dont dépendait l'issue d'un scrutin ont finalement basculé dans le camp du Non. Seuls les cantons de Zurich et de Berne ne donnèrent qu'un résultat serré. La situation est inversée en Valais, où les partisan-e-s finirent par former la majorité.
- Indécis-e-s: si l'on part d'une répartition des indécis-e-s à un rapport de 3 à 1 en faveur des adversaires, on obtient le résultat exact de la votation. La phase finale aurait donc servi les adversaires.

Il n'y a là rien de nouveau: les personnes que l'on ne réussit pas à convaincre sur un sujet qui leur est peu familier ont tendance à le rejeter.<sup>7</sup> Ceci peut être interprété comme une adaptation à l'opinion prédominante. En Suisse romande, c'est le camp du Oui qui a attiré les indécis-e-s, le mécanisme fonctionnant en sens inverse en Suisse alémanique, ce qui correspond peut-être à une façon de parler et de penser: les indécis romands finissent par dire «mais oui» tandis que les alémaniques décrètent «aber nei!»<sup>8</sup>

## 2. Analyse de la participation

Rarement dans l'histoire de la démocratie directe, la participation n'a été aussi forte que lors de cette consultation du 6 décembre 1992. En effet, 78,3 pourcent des citoyens et citoyennes, soit plus des trois quart de la population suisse, ont pris le chemin des urnes. Le vote sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen a donc été extrêmement mobilisateur et ceci est d'autant plus marquant lorsque nous le comparons au taux moyen de participation

<sup>7</sup> On peut en apporter la preuve dans le cas de la votation sur la NLFA quand bien même la situation de départ était fondamentalement différente. Les adversaires prirent une avance considérable durant les deux, trois dernières semaines tandis que les partisan-e-s restaient en l'état; cf. C. Longchamp, «Irren ist menschlich». Instrumente der Früherkennung bei Volksabstimmungen in der Schweiz, vorgeführt am Beispiel der NEAT-Abstimmung vom 27.2.1992, exposé devant le Congrès de 1992 de l'ASSP à Balsthal.

<sup>8</sup> Le précepte méthodique pour les interviews liminaires est le suivant: les résultats d'une enquête avant une votation correctement obtenus doivent être considérés en tant que valeur extrinsèque (en tenant compte de la marge d'erreur). Les conséquences du comportement des indécis-e-s sur l'issue du scrutin doivent être évaluées au moyen de scénarios répondant à la question de ce qui se passe si tout ou partie des indécis-e-s bascule dans une direction ou dans l'autre. Ne pas prendre les indécis-e-s en compte est une des sources d'erreur les plus fréquentes dans les conclusions des interviews.

des dix dernières années de votations, qui avoisine les 45 pourcent. Pendant la décennie des années '80, seule l'initiative «Pour une Suisse sans armée» avait suscité un vif intérêt auprès des citoyens/nes, puisque 68.6 pourcent d'entre eux s'étaient présentés aux urnes. Sinon, il faut remonter jusqu'aux initiatives xénophobes des années '70 pour retrouver de forts taux de participation, avoisinant, voire dépassant les 70 pourcent. Pourtant, les taux de participation, autant pour l'initiative du GSSA que pour les initiatives de la droite nationaliste, demeurent bien en-deça de celui du vote sur l'EEE. Historiquement, nous notons que seule la votation sur l'AVS et la révision des articles économiques inscrits dans la Constitution, soumise au peuple en juillet 1947, a été aussi mobilisatrice que la votation du 6 décembre dernier, dans la période de l'après-guerre.

Cette participation record s'explique par l'enjeu de cette votation. Sans conteste, peu de consultations populaires ont porté sur un domaine aussi vaste touchant à de multiples facettes de la vie du citoyen: son environnement économique, ses droits sociaux, ses valeurs, etc. D'autre part, il convient de mettre en évidence l'importante campagne qui a précédé cette votation. Rares sont les enjeux politiques soumis au peuple qui ont retenu avec une telle acuité l'attention non seulement des médias, mais de toute la classe politique, autant chez les partisans de l'EEE que chez ses opposants. Il est vrai que la forte mobilisation de la droite populiste, orchestrée par le personnage de Christoph Blocher a favorisé l'émergence d'une campagne haute en couleur. Cette campagne, qui a été vive et intense tout au long des dernières semaines précédant le vote, explique certainement en partie ce taux exceptionnellement élevé.

## 2.1 La participation selon le type de citoyen

La participation aux consultations populaires varie selon différents types de citoyen/ne. Nous distinguons habituellement trois idéal-types de la participation institutionnelle: les «citoyens modèles», à savoir ceux qui participent toujours aux votations, les «citoyens sélectifs», qui sont des personnes ne se déplaçant qu'occasionnellement pour déposer leur bulletin dans les urnes et, pour finir, les «abstentionnistes»<sup>9</sup>. Pour le vote sur l'EEE, nous constatons une forte mobilisation des citoyens votant sélectivement et des abstentionnistes (*tableau 2.1*). Habituellement, les fluctuations de la participation sont expliquées par le comportement des citoyens sélectifs, étant donné que la mobilisation des deux autres catégories d'individus – citoyens modèles et abstentionnistes – reste plus ou moins stable. Si, pour la votation de l'EEE, la mobilisation des votants occasionnels explique de façon notoire ce haut taux de participation puisque 90 pourcent d'entre eux se sont rendus aux urnes, alors que généralement ils ne participent que moyennement (54 pourcent), la mobilisation des abstentionnistes habituels est, quant à elle, tout à fait exceptionnelle. En effet, 62 pourcent des individus appartenant à cette catégorie ont pris le chemin des urnes, ce qui représente un taux de participation tout à fait spectaculaire si nous le comparons à d'autres votations.

<sup>9</sup> Cette typologie est construite à partir d'une question qui demande à l'interviewé d'évaluer subjectivement sa participation moyenne lors des dix dernières votations.

Tableau 2.1: La participation en fonction des types de citoyens (1981–1992)

Types	Moyenne <sup>a)</sup> 1981-91 %	Finances 1986 %	Armée/Vitesse 1989 %	EEE 1992 %
Modèles	91	86	– b)	99
Sélectifs	54	48	83	90
Abstentionnistes	11	2	60	62
n =	50966	697	961	985
Remarque:				
a) Ce résultat provient d'une banque de données regroupant les analyses des votations fédérales (Vox) des dix dernières années. Cette banque de données a été réalisée par les différents partenaires des analyses Vox: l'Institut GfS et le Département des Sciences Politiques des Universités de Berne, Genève et Zurich.				
b) Pour cette consultation populaire, nous n'avons malheureusement pas de données sur les citoyens modèles.				
Source: GfS, Analyses VOX				

Le tableau 2.1 nous permet de mettre en perspective la votation sur l'EEE avec, d'un côté, la consultation où le taux de participation a été le plus faible durant ces dix dernières années – à savoir l'initiative sur les finances fédérales de novembre 1981 – et, de l'autre, celle qui a été la plus mobilisatrice, en d'autres termes la votation qui a été soumise au peuple en novembre 1989 présentant les initiatives «Pour une Suisse sans armée» et «Pro Vitesse: 100/130». Nous constatons que lors de votations où le taux de participation est très supérieur à la moyenne, les abstentionnistes participent de façon très importante, tandis que pour des consultations très peu mobilisatrices cette catégorie de citoyens ne participe pas du tout. Pour la votation du 6 décembre, nous pouvons donc relever une très forte participation dans toutes les catégories de citoyens – les citoyens sélectifs, par exemple, ont pratiquement doublé leur participation – mais principalement des abstentionnistes, qui se sont mobilisés six fois plus que d'habitude.

Si nous avons pu mettre en évidence la forte mobilisation des abstentionnistes, nous aimerions encore savoir quelle a été leur position face à cet enjeu historique pour l'avenir de la Suisse. Il apparaît, à la lumière de nos résultats, que ces citoyens ont voté massivement contre l'intégration de la Suisse au marché intérieur. En effet, si 53 pourcent des citoyens sélectifs et modèles ont approuvé le Traité, seul 37 pourcent des abstentionnistes ont déposé un «oui» dans les urnes. Nous pouvons donc dire que la forte mobilisation des abstentionnistes pour cette votation n'a, de loin, pas facilité l'entrée de la Suisse dans l'EEE. Le profil de «Neinsager» des abstentionnistes n'est pas spécifique à cette votation. En effet, Di Giacomo<sup>10</sup> a mis en évidence qu'une forte mobilisation des abstentionnistes va plutôt à l'encontre des projets qui émanent des autorités. Les abstentionnistes appartiennent au sein de notre société au groupe des indivi-

<sup>10</sup> F. Di Giacomo, La décision des abstentionnistes, *Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de H. Kriesi. (à paraître chez Seismo)

des plus méfiants envers les autorités politiques, ce qui explique non seulement leur attitude de «Neinsager» envers les projets gouvernementaux mais, par ailleurs, leur tendance à accepter plus volontiers les initiatives populaires. Ainsi, comme par le passé, la mobilisation des abstentionnistes a joué en défaveur du projet gouvernemental.

## 2.2 Le profil des votants

La participation des citoyens à la vie politique peut être comprise à la lumière de certains clivages sociaux. La sociologie électorale a pu mettre en relief certains facteurs expliquant la participation, tels que l'appartenance de classe, le niveau de formation, l'âge, le sexe, etc. Tous ces facteurs n'expliquent pas les différences de mobilisation pour cette consultation du 6 décembre étant donné le taux de participation exceptionnel. Deux facteurs socio-démographiques sont néanmoins pertinents pour la compréhension de la mobilisation pour cette votation: le niveau de formation et la profession du citoyen.

Comme le met en exergue le *tableau 2.2*, si le niveau d'éducation est discriminant, il l'est uniquement pour les citoyens les plus démunis. En effet, seules les personnes ayant un cursus scolaire minimal se sont déplacées moins volontiers aux urnes que celles ayant un bagage scolaire plus étoffé. Ce résultat ne diverge pas fondamentalement de ceux obtenus lors des différentes analyses Vox. Il est cependant intéressant de relever qu'habituellement la participation évolue de façon linéaire en fonction de la formation.<sup>11</sup> Ici, une telle évolution ne ressort pas de nos analyses et témoigne, une fois encore, de la particularité de cette votation. En effet, les citoyens ayant en poche un diplôme universitaire ou un diplôme d'apprentissage ont participé avec la même assiduité à cette consultation populaire. Outre le cursus scolaire, la position professionnelle du citoyen explique également la participation à la votation sur l'EEE. Si toutes les catégories socio-professionnelles ont largement pris part à cette consultation populaire, les ouvriers sont néanmoins les citoyens qui ont participé le moins volontiers. Là encore, ce résultat ne va pas à l'encontre des recherches sur le comportement électoral qui relèvent toujours un déficit de participation dans les catégories professionnelles les plus basses. En fait, de ces deux facteurs seul le niveau d'éducation explique en réalité la participation lors de cette votation. Si nous contrôlons la position professionnelle par le niveau de formation, nous nous rendons compte que ce premier facteur n'a plus un impact aussi déterminant sur la participation. Ce résultat est cohérent puisque le niveau d'éducation détermine fortement la position professionnelle de l'individu.

Outre les déterminants socio-démographiques, des facteurs d'ordre politique jouent un rôle sur la participation. Si, habituellement, l'intérêt du citoyen porté aux affaires politiques est discriminant pour l'explication de sa participation, pour la votation sur l'EEE un tel impact ne se profile pas aussi fortement. Bien que les personnes se déclarant n'être pas du tout intéressées par la politique ont participé dans une moindre mesure à ce scrutin comparativement aux

<sup>11</sup> Voir V. Mottier, *La structuration sociale de la participation, Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de H. Kriesi. (à paraître chez Seismo)

Tableau 2.2: La participation selon des caractéristiques socio-démographiques et politiques  
(6. 12. 1992)

Caractéristiques	%	(n)	Gamma <sup>a)</sup>	Prob. d'erreur
Total .....	89	985		
<i>Formation</i>				
Ecole primaire .....	59	81	0.11	0.00
Ecole secondaire .....	91	106		
Ecoles professionnelles .....	91	561		
Collège, lycée, gymnase .....	90	164		
Université .....	92	60		
<i>Profession</i>				
Paysans .....	93	43	0.25	0.04
Indépendants .....	93	208		
Employés moyens .....	91	249		
Employés inférieurs .....	87	84		
Ouvriers .....	85	249		
<i>Intérêt pour la politique</i>				
Très intéressé .....	97	176	0.27	0.00
Intéressé .....	94	411		
Un peu intéressé .....	85	309		
Pas du tout intéressé .....	66	76		
Remarque:				
a) Dans le cas de la position professionnelle de l'individu, le coefficient de corrélation correspond au V de Cramer				
Source: GfS, Analyses VOX				

autres citoyens, ils se sont néanmoins, et c'est là une constatation intéressante, massivement déplacés pour porter leur bulletin dans l'urne. Là aussi nous pouvons nous demander quelle a été la décision de vote de cette catégorie de citoyens pas du tout intéressé par la politique et qui a cependant participé à cette consultation. Nous remarquons assez nettement que la majorité de ces citoyens s'est opposée au Traité, alors que les personnes intéressées aux affaires de la cité l'ont accepté. Une certaine linéarité est à relever entre le taux d'acceptation de l'entrée de la Suisse dans le marché intérieur et l'intérêt des citoyens envers la politique (tableau 2.3). Plus on est intéressé, plus on a voté en faveur de l'Accord EEE. Ainsi, tout comme la forte mobilisation des abstentionnistes, l'importante participation des individus se déclarant pas du tout intéressés par la politique a été bénéfique aux opposants de l'EEE.

Ce résultat va dans le sens de celui que nous avons mis en évidence précédemment soulignant le comportement de «Neinsager» des abstentionnistes, qui ont néanmoins pris part à cette consultation populaire. Effectivement, l'abstentionnisme et le manque d'intérêt pour la politi-

Tableau 2.3: *Le comportement des votants en fonction de l'intérêt pour la politique*

l'intérêt	% de oui	n
Très intéressé .....	58 .....	172
Intéressé .....	54 .....	386
Un peu intéressé .....	44 .....	260
Pas du tout intéressé .....	41 .....	49
Source: GfS, 6.12.: Analyses VOX		

que vont de pair. La majorité de ceux qui ne se présentent habituellement pas aux urnes sont les individus qui ne sont pas du tout intéressés par la gestion des affaires de la cité. Or, nous constatons, qu'autant les abstentionnistes que les citoyens pas intéressés par la politique, se sont, d'une part, fortement mobilisés pour donner leur avis sur le Traité EEE et, d'autre part, ils l'ont majoritairement rejeté. Ce résultat, nous amène à la conclusion que leur mobilisation a sérieusement défavorisé l'acceptation de l'entrée de la Suisse dans l'EEE. Il est cependant intéressant de relever que le vote des abstentionnistes habituels en Suisse allemande a été marqué par un net refus de l'accord EEE, puisqu'ils sont 76 pourcent à s'être prononcés défavorablement, tandis que cette même catégorie de citoyens en Suisse romande l'a, au contraire, massivement approuvée (77 pourcent de oui). En d'autres termes, le surcroît de participation a opéré dans deux sens opposés en Suisse alémanique et en Suisse romande, vérifiant ainsi le clivage linguistique abordé à maintes reprises par les experts au lendemain du vote. Comment expliquer que le clivage régional a été prédominant sur le clivage social sur lequel repose cette catégorie de citoyens? Il semblerait que ces citoyens et citoyennes ont suivi les courants majoritaires propres à leur région linguistique d'appartenance. Cette «minorité silencieuse» peu formée, peu intéressée par la politique et mal informée a calqué, par son déficit de compétence, sa décision sur celle de la majorité, romande ou alémanique, suivant son insertion dans l'une ou l'autre des régions.

Après l'analyse de ces résultats, nous pouvons nous demander quelle aurait été l'issue du scrutin, si les citoyens les moins intéressés ainsi que les abstentionnistes habituels ne s'étaient pas rendus aux urnes. Cette question est d'autant plus pertinente dans le cas de cette votation où le résultat a été extrêmement serré entre les partisans et les opposants. Nous remarquons que si ces deux catégories de citoyens s'étaient abstenus, le résultat au niveau du peuple n'aurait pas été significativement différent. Si, effectivement, nous constatons qu'en l'absence de ces citoyens le «oui» aurait passé à 52 pourcent, la marge d'erreur ne nous permet pas d'affirmer que la majorité populaire aurait été acquise. D'autre part, la condition de la double majorité, même dans ce cas, n'aurait très probablement pas été remplie.

Pour conclure cette partie sur l'analyse de la participation, il convient encore d'analyser brièvement le comportement des personnes qui se sont abstenues lors de cette votation. Ce sont-ils comportés de manière distincte des votants? A la lumière de nos résultats, nous pouvons dire

que les non-votants du 6 décembre se sont comportés de façon très proche des votants. Leur participation au vote n'aurait donc pas changé significativement le verdict populaire, ce d'autant plus qu'ils n'auraient pas pesé d'un grand poids.

### 3. La compétence des citoyens

De nombreuses études empiriques ont mis en exergue l'incompétence des citoyens/nes pour prendre part au processus démocratique. Dans leur étude sur la citoyenneté, Gruner et Hertig<sup>12</sup> ont pu mettre en évidence l'incompétence manifeste des Suisses et des Suissesses lors de leur participation aux votations fédérales. D'autres études,<sup>13</sup> au contraire, ont relativisé le déficit de compétence des citoyens. Qu'en est-il pour cette consultation populaire sur l'Accord EEE? Notre premier constat porte sur la très bonne connaissance des Suisses de l'objet soumis au peuple. En effet, 97 pourcent des interviewés le connaissent, 95 pourcent peuvent le décrire et une aussi forte proportion d'individus connaissent de surcroît la position du Conseil fédéral sur cet enjeu politique. Si une très forte majorité des citoyens connaissent cet objet de votation, ils sont également nombreux à pouvoir motiver leur décision (98 pourcent).

Pour cerner la compétence des individus, nous avons construit, un peu sur le modèle de Gruner et Hertig, un indice de compétence qui estime que l'aptitude à prendre part au processus de consultation populaire nécessite, non seulement une compétence sur le contenu de l'objet, mais également une compétence pratique ou, en d'autres termes, une capacité à motiver ses choix. Pour estimer la compétence sur le contenu de l'enjeu soumis au vote, nous retenons trois variables distinctes: la connaissance du titre de l'objet, la possibilité de décrire l'enjeu et, finalement, la connaissance du mot d'ordre des autorités politiques, plus spécifiquement du Conseil fédéral. Quant à la compétence pratique, elle se résume à une seule dimension: la capacité à motiver son vote. Notre indice de la compétence abonde dans le sens de notre résultat précédent puisque 47 pourcent des interviewés ont une compétence maximale (tableau 3.1). La votation sur l'EEE recense donc un nombre de citoyens incompetents ou peu compétents très inférieur à la moyenne.<sup>14</sup> Comment expliquer un tel phénomène, alors que l'intégration de la Suisse à l'EEE était un enjeu complexe, touchant, comme nous avons pu le mettre en évidence précédemment, plusieurs facettes de la vie du citoyen? De surcroît, cette com-

<sup>12</sup> E. Gruner und H. Hertig. 1983. *Der Stimmbürger und die «neue» Politik*. Bern: Haupt.

<sup>13</sup> Voir H. Kriesi. 1993. *Citoyenneté et démocratie directe*. (à paraître chez Seismo)

<sup>14</sup> L'indice de compétence tiré de la banque de données sur les dix dernières années de votations fédérales comporte un indicateur supplémentaire qui est la connaissance des résultats du vote. Pour la votation sur l'EEE, cette question sur la connaissance des résultats n'existe pas dans le sondage, c'est pourquoi nous avons construit notre indice avec seulement quatre indicateurs et non cinq. Cette différence au niveau de la construction peut engendrer une surestimation de la catégorie des citoyens compétents. Cependant, vu l'intérêt qu'a suscité cet enjeu auprès de la population, nous pouvons nous imaginer que nombreuses sont les personnes qui connaissent le résultat de cette votation. La surestimation des compétents est par conséquent probablement insignifiante.

Tableau 3.1: La compétence des citoyens (6. 12. 1992)

Compétence	Moyenne %	EEE %
Pas compétent .....	30 .....	5
Peu compétent .....	24 .....	11
Compétent .....	32 .....	3
Très compétent .....	14 .....	47
n =	50'966	985
Source: GfS, Analyses VOX		

plexité est accrue par l'impossibilité d'évaluer à long terme l'impact de cette votation, autant d'un point de vue collectif qu'individuel. Pour comprendre ce taux exceptionnellement élevé de citoyens compétents, il convient tout d'abord de souligner l'importante campagne précédant la ratification de ce traité. L'abondance de l'information qui a circulé au sein de l'espace public à sans aucun doute contribué à améliorer sensiblement la compétence des citoyens (Cf. section 1). En effet, notre analyse montre que les personnes, qui ont utilisé une variété de sources d'information, sont les plus compétentes. Cette catégorie d'individus représente une très large majorité de notre échantillon, soit 88 pourcent des interviewés disent avoir utilisé entre 3 et 12 canaux d'information distincts. D'autre part, nous pensons que le discours de la droite populiste a contribué à une réduction de la complexité de l'enjeu présenté au peuple. Christoph Blocher et ses partenaires de campagne ont en effet ramené le discours sur l'entrée de la Suisse dans le marché intérieur sur le terrain des valeurs et de l'influence d'une ratification de ce traité sur la vie quotidienne de chaque citoyen et citoyenne. Finalement, nous pouvons aussi penser, qu'hormis l'influence du populisme et de son discours simplificateur, les Suisses ont eu tendance à ramener d'eux mêmes le discours sur l'EEE à un niveau plus abordable. En d'autres termes, nous ne pensons effectivement pas que les citoyens ont voté en ayant à l'esprit la pléiade de lois, toutes aussi complexes les unes des autres, qui était soumise au peuple sous l'étiquette EEE. De toute évidence, une réduction de la complexité s'est opérée pour cette votation.

Nous trouvons par le biais de notre sondage un pourcentage donc très élevé de personnes compétentes pour statuer sur cet enjeu politique. Néanmoins, il convient d'être prudent, puisque notre indice mesure en fait une compétence minimale pour se rendre aux urnes, se résument à la connaissance du titre, du contenu et du mot d'ordre du CF et de la capacité à pouvoir motiver sa décision. Cette connaissance minimale pouvait être facilement acquise au vu de l'importante campagne qui s'est déroulée pendant de nombreuses semaines avant la votation. Néanmoins, une compétence plus affinée, nécessaire pour prendre une décision sur un enjeu d'une telle complexité, n'est malheureusement pas appréhendable par le biais de notre questionnaire.

Tableau 3.2: La compétence des citoyens en fonction de l'intérêt politique (6. 12. 1992)

Compétence	Très intéressé %	Intéressé %	Peu intéressé %	Pas du tout intéressé %
Pas compétent	2	3	6	21
Peu compétent	10	10	13	18
Compétent	40	39	31	31
Très compétent	47	48	51	31
Total	100	100	100	100
n =	178	413	310	78

Remarque: gamma = 0.11  
Source: GfS, Analyses VOX

Quels sont les facteurs qui influencent le niveau de compétence des citoyens? L'analyse de Bütschi,<sup>15</sup> sur la compétence des citoyens et citoyennes suisses lors des dix dernières années de consultations populaires, souligne notamment l'importance du sexe et de la formation comme facteurs explicatifs du niveau de compétence des individus. Pour le vote sur l'EEE, une influence du niveau d'éducation apparaît, mais pas de façon suffisamment significative pour que cette variable retienne notre attention. En effet, si les personnes les moins formées sont celles qui ont une compétence plus limitée concernant cette votation sur l'EEE, comparativement aux universitaires par exemple, l'écart entre des niveaux de formation distincts est néanmoins peu importante et, de plus, même les personnes démunies d'un bon bagage scolaire sont, pour la majorité d'entre elles, très compétentes. En outre, aucun impact du sexe sur le niveau de compétence n'est à relever pour cette votation. Autant les femmes que les hommes étaient qualifiés pour statuer sur cette décision. Ce sont davantage des variables d'ordre politique qui expliquent le niveau de compétence des citoyens pour cette votation. Nous pouvons, par exemple, relever que ce sont les personnes portant un vif intérêt à la politique qui ont tendance à être les plus qualifiées (tableau 3.2). Néanmoins, il est intéressant de relever que même les personnes se déclarant être peu intéressées par les affaires politiques ont un niveau de compétence relativement élevé. Ce résultat relève, une fois encore, la particularité de cette votation où la majorité des citoyens étaient, selon notre indice mesurant une compétence minimale, très qualifiés.

La compétence s'acquiert par l'information. En effet, comme nous avons pu le mettre en évidence précédemment, plus on diversifie ses sources d'information, plus on est compétent. D'autre part, plus l'individu s'évalue subjectivement comme très bien informé sur l'Accord

<sup>15</sup> D. Bütschi, *Compétence pratique, Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de H. Kriesi. (à paraître chez Seismo)

Tableau 3.3: La participation et la décision selon la compétence des citoyens (6. 12. 1992)

Compétence	Taux de participation %	oui (votants) %
Pas/peu compétent <sup>a)</sup>	72 (n=162)	47 (n=120)
Compétent	92 (n=352)	53 (n=328)
Très compétent	91 (n=464)	51 (n=422)

Remarque: a) Etant donné le nombre de cas limité, nous avons été amené à regrouper les citoyens pas et peu compétents.

Source: GIS, Analyses VOX

EEE, plus il est compétent.<sup>16</sup> De la même veine, les personnes qui sont capables de se positionner sur les arguments clefs de la campagne précédant le vote sont également celles qui sont les plus compétentes.<sup>17</sup> Finalement, nous constatons que les citoyens ayant une opinion tranchée sur le Traité EEE, c'est-à-dire ceux qui sont entièrement d'accord ou entièrement défavorables aux arguments avancés par les partisans et les opposants de l'EEE, sont les plus compétents. En d'autres termes, le fait d'avoir une opinion marquée ou polarisée n'est pas synonyme d'incompétence, bien au contraire.<sup>18</sup>

Si nous avons pu mettre en évidence les différents facteurs qui déterminent la compétence, il convient encore de nous demander quel est l'impact de cette dernière, non seulement sur le taux de participation, mais également sur la décision. Habituellement, ce sont les personnes les plus compétentes qui participent le plus au processus de consultation populaire. Pour la votation sur l'EEE, si cette relation positive entre le niveau de compétence et la participation est à relever, il est néanmoins incontestable que même les personnes qui ne sont pas du tout compétentes se sont fortement mobilisées (tableau 3.3). En effet, 72 pourcent des citoyens peu qualifiés pour statuer sur l'entrée de la Suisse dans l'EEE ont tout de même pris part au processus démocratique. Si nous désagrégeons la catégorie des citoyens peu compétents, nous remarquons que ceux qui ne sont pas du tout compétents, c'est-à-dire qui ne connaissaient même pas le titre de l'objet sur lequel ils allaient voter, se sont eux aussi passablement mobilisés. En effet, 44 pourcent d'entre eux se sont rendus aux urnes. Globalement, les citoyens peu qualifiés, voire pas du tout compétents, représentent plus de 15 pourcent des interviewés de notre sondage, ce qui n'est pas négligeable. Reste à savoir si ces personnes ont voté différemment des citoyens qualifiés. De façon globale nous remarquons que ces personnes ont une difficulté notoire à arrêter une décision précise sur l'acceptation ou le refus de ce traité. Cette forte indécision – 60 pourcent des citoyens incompétents, votants et non-votants y compris, n'arrivent pas à se décider – ne se retrouve pas chez les citoyens qualifiés pour statuer. En fait, l'indécision est l'apanage des citoyens fortement incompétents et qui ne se sont pas présentés aux urnes. En revanche, les personnes peu qualifiées, qui ont néanmoins pris part à la consultation populaire

<sup>16</sup> Le coefficient d'association entre la compétence et l'évaluation subjective de sa connaissance sur l'EEE est de 0.24 (gamma).

<sup>17</sup> (Gamma=0.18)

<sup>18</sup> (Gamma=0.18)

du 6 décembre, ont réussi à se former une opinion précise se traduisant par une opposition au Traité EEE (tableau 3.3). Nous remarquons en effet que le citoyen compétent a eu tendance à se prononcer en faveur de l'entrée de la Suisse dans le marché intérieur, tandis que la personne peu compétente s'est opposée à cette intégration.

En dépit de ce constat, nous pouvons légitimement nous demander si l'abstention lors de cette votation de ces personnes fortement incompetentes aurait eu un impact sur l'issue du scrutin. Sur une période de dix ans, nous avons pu mettre en exergue que l'incompétence n'affecte pas de façon significative les résultats de vote, puisque ces personnes s'abstiennent lors des consultations populaires.<sup>19</sup> En effet, les citoyens souffrant d'un réel déficit de compétence s'auto-censurent. Or, dans le cas de cette votation sur l'EEE, cette fonction de l'auto-censure n'a pas été radicale, puisque, comme nous avons pu le relever précédemment, nombreux sont les citoyens incompetents à avoir participé à cette votation. Néanmoins, l'impact sur le vote aurait été très faible, voire imperceptible, si cette catégorie de citoyens s'était abstenue, puisque leur rejet au projet EEE n'a pas été virulent.

#### 4. Le profil du vote

Un certain nombre de clivages ont été évoqués dans les premières interprétations du vote sur l'Accord EEE. Le clivage entre la Suisse romande d'un côté, et la Suisse alémanique et le Tessin, de l'autre, est le plus frappant et a dominé la discussion dans les semaines qui ont suivi le scrutin. De nombreux commentaires ont porté sur les différences de sensibilités de part et d'autre du «Röschtigaben». De fait, tandis que la Suisse romande acceptait massivement le Traité par 71.3 pourcent des votants, le taux d'acceptation n'était que de 43.6 pourcent en Suisse alémanique et de 38.5 pourcent au Tessin. La division entre les deux principales régions linguistiques du pays n'est pas très souvent aussi nette, et surtout pas sur des questions aussi vitales que l'intégration européenne de la Suisse.<sup>20</sup> Elle est également très visible à l'intérieur des cantons bilingues. Ainsi, la Singine, district alémanique du canton de Fribourg, a rejeté le Traité à une faible majorité de 53.0 pourcent, alors que les districts francophones du canton l'ont accepté avec une majorité comprise entre 54.5 pourcent (Lac) et 76.4 pourcent (Sarine).

<sup>19</sup> Voir F. Passy. 1993. «Compétence et décision politique», *Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de H. Kriesi (à paraître chez Seismo)

<sup>20</sup> Au cours des dix dernières années, la Suisse romande a été minorisée à plusieurs reprises, mais deux fois très nettement: le 26 février 1984, elle rejetait massivement la vignette autoroutière, qui fut néanmoins acceptée grâce à un large soutien en Suisse alémanique. En revanche, le 22 septembre 1985, la garantie contre les risques à l'innovation en faveur des PME, fortement soutenue par les Romands, n'a pas passé parce qu'elle était rejetée par une forte majorité des Suisses allemands. Dans un seul cas au cours de cette période, la Suisse alémanique a été à son tour minorisée par la Suisse romande: le 23 septembre 1990, les Romands ont massivement accepté les modifications de la loi sur la circulation routière (dont les prescriptions sur «la largeur des camions» étaient les plus contestées), et ils se sont imposés contre la majorité des Suisses allemands qui avaient rejeté ce texte.

Dans le canton du Valais, les districts alémaniques du Haut-Valais ont massivement rejeté le Traité – le taux de refus est proche des deux-tiers – alors que le Bas-Valais, francophone, l'a accepté dans les mêmes proportions. Enfin, les trois districts francophones du Jura Sud et la Ville de Bienne ont également accepté l'Accord à des majorités de plus de deux-tiers.

En second lieu, il n'a pas échappé aux commentateurs que les grandes villes ont généralement été plus favorables à l'EEE que les campagnes. Si toutes les grandes villes en Suisse alémanique – à l'exception de la ville de St. Gall – ont accepté le Traité, la campagne alémanique l'a massivement rejeté. De ce point de vue, l'EEE a fait apparaître une division entre la Suisse profonde et villageoise, d'un côté, et la Suisse moderne et urbaine, de l'autre; autrement dit, une division entre le centre et la périphérie, qui se dégage dans toutes les votations qui touchent aux valeurs centrales de l'identité helvétique.<sup>21</sup> Troisièmement, les observateurs ont aussi parlé d'un fossé entre la classe politique et le peuple, qui s'est singulièrement manifesté dans la partie alémanique du pays. En effet, les votants de la Suisse alémanique ont désavoué leurs dirigeants politiques, lesquels soutenaient l'Accord à une large majorité. A cet égard, le vote a été interprété comme le signe d'un malaise politique habilement exploité par les partisans du «non». Parmi ces adversaires du Traité, il faut surtout mentionner le Conseiller national UDC Christoph Blocher, qui a mené une campagne intense pour convaincre la Suisse alémanique profonde du bien fondé d'un «non». Finalement, il a encore été fait référence à un clivage entre les générations: on présupposait que les personnes âgées s'étaient plutôt exprimées contre l'ouverture vers l'Europe, alors que les jeunes auraient plutôt été favorables à une telle ouverture. La manifestation des jeunes à Berne qui, deux semaines après le vote, visait à relancer le débat sur l'Europe, a renforcé l'impression qu'il existe dans le pays un clivage générationnel sur cette question.

Le *tableau 4.1* nous donne une première idée des différents clivages qui ont effectivement marqué ce scrutin. Notons tout d'abord que les trois clivages les plus importants mis en évidence dans les commentaires qui ont suivi le vote sont bien les plus significatifs. Cependant, nos données nous invitent à préciser quelque peu le poids de ces trois clivages. C'est le clivage entre le peuple et la classe politique, que j'appellerai désormais le clivage «populiste», qui a été, selon nos résultats, le plus important de tous. Nous avons opérationnalisé ce clivage par la confiance que les citoyen/nés accordent au gouvernement. Il s'avère que 42 pourcent des citoyen/nés dans notre échantillon ne font pas confiance au gouvernement, en soutenant la proposition que «de plus en plus, les décisions du Palais fédéral sont contre le peuple, le gouvernement ne connaît plus nos préoccupations et nos désirs». Comme le montre le *tableau 4.1*, la confiance accordée au gouvernement a été un facteur décisif dans le vote du 6 décembre: 70 pourcent de ceux qui font confiance au Conseil fédéral ont voté «oui», alors que seulement 27 pourcent de ceux qui ne font pas confiance à notre gouvernement ont accepté l'Accord. Les personnes qui n'ont pas su se décider face à cette question ont aussi massivement accepté le Traité.

<sup>21</sup> Voir M. Sardi et E. Widmer. «L'orientation du vote», dans *Citoyenneté et démocratie directe*, sous la direction de H. Kriesi. (à paraître chez Seismo).

Tableau 4.1: Comportement de vote par catégories (6.12.92)<sup>a)</sup>

Caractéristiques	% de oui	n	Gamma <sup>b)</sup>	niveau de signification
<i>Sexe</i> .....				
hommes .....	52	443	0.04	ns.
femmes .....	50	427		
<i>Age</i> .....				
18-24 .....	49	83	0.03	ns.
25-29 .....	60	82		
30-39 .....	48	184		
40-49 .....	52	199		
50-59 .....	51	126		
60-69 .....	54	93		
70+ .....	45	102		
<i>Région linguistique</i> .....				
Tessin .....	40	47	0.27	0.00
Suisse alémanique .....	44	635		
Suisse romande .....	77	180		
<i>Ville-campagne</i> .....				
Campagne .....	45	532	0.28	0.00
Ville .....	60	338		
<i>Confiance au gouvernement</i> .....				
Confiance .....	70	387	0.64	0.00
Ne sait pas .....	68	99		
Pas de confiance .....	27	384		
<i>Formation</i> .....				
Ecole primaire .....	45	60	0.24	0.00
Ecole secondaire .....	50	95		
Ecole professionnelle .....	46	508		
Collège .....	62	147		
Université .....	78	55		
<i>Position professionnelle</i> .....				
Paysan .....	29	41	0.20	0.00
Indépendant, employé supérieur .....	51	189		
Employé moyen .....	62	250		
Employé inférieur .....	57	74		
Ouvrier .....	41	210		

Caractéristiques	% de oui	n	Gamma <sup>b)</sup>	niveau de signification
<i>Axe gauche-droite</i>				
extrême gauche .....	79	99	0.22	0.00
gauche .....	59	148		
centre .....	41	331		
droite .....	48	108		
extrême droite .....	49	51		
pas de position .....	45	119		
<i>Partis politiques</i>				
PS .....	69	125	0.24	0.00
PES .....	53	32		
PDC .....	53	77		
PRD .....	62	95		
UDC .....	32	53		
DS/PA .....	10	21		
autres .....	29	41		
pas de partis .....	49	409		
<i>Post-matérialisme</i>				
matérialistes .....	54	296	0.10	ns.
mixte .....	50	480		
postmatérialistes .....	46	74		
Remarque: a) Ces résultats ne concernent que les votants; b) Dans les cas de la région linguistique et de la position professionnelle le coefficient de corrélation correspond au V de Cramer.				
Source: GfS, Analyses VOX				

Au cours des dix dernières années, le pourcentage des méfiants a varié entre 28 pourcent et 48 pourcent selon les votations.<sup>22</sup> Il n'y a pas une tendance générale vers une augmentation de l'aliénation face au gouvernement; cette méfiance fluctue d'un scrutin à l'autre en fonction du contenu des projets soumis au vote, c'est-à-dire de la situation politique concrète dans laquelle le vote s'insère. Ceci signifie que la méfiance à l'égard du gouvernement peut elle-même être influencée par la campagne qui précède les votations. Une campagne intense, comme celle qui a précédé le scrutin du 6 décembre, a donc un impact certain sur le niveau de l'aliénation politique au moment du scrutin. En d'autres termes, le niveau de méfiance et, par conséquent, le taux de refus de l'Accord EEE reflètent dans une large mesure, d'un côté, la campagne populiste que les adversaires du Traité ont mené depuis l'été 1992 et, de l'autre côté, le manque de crédibilité du gouvernement et des partisans de l'EEE. En ce qui concerne le gouvernement,

<sup>22</sup> Voir la banque de données VOX

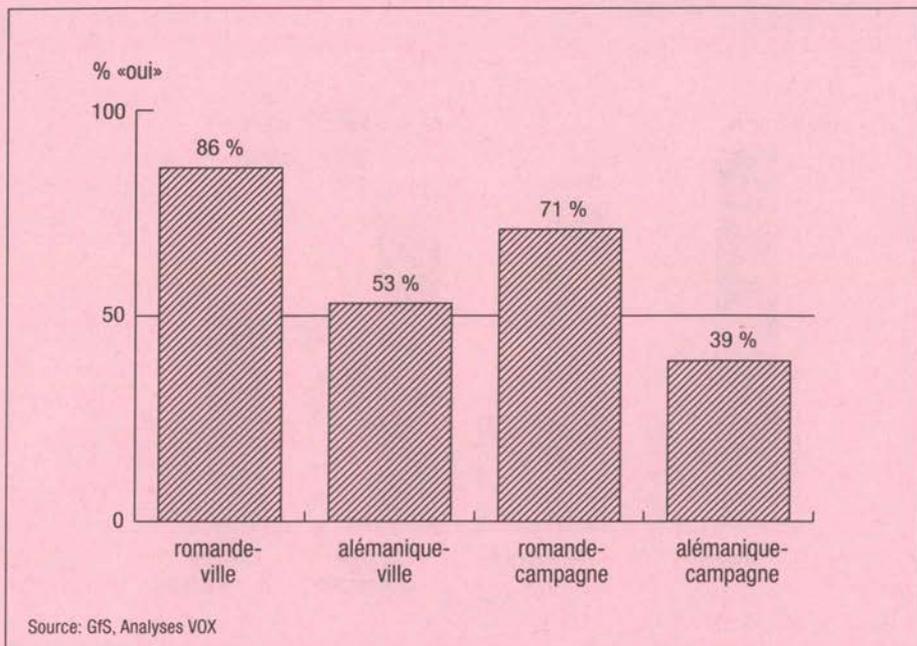
ce manque de crédibilité tient notamment au fait qu'il a décidé relativement tardivement de soutenir l'Accord EEE, qu'il a insisté sur la continuité de son action en dépit du changement de sa politique à l'égard de la CE, et qu'il n'a pas réussi à présenter un front uni en la matière au cours de la campagne.

Le clivage entre les régions linguistiques est presque aussi fort que le clivage populiste, et ces deux clivages sont de loin les plus forts de notre analyse. Comparé à ces deux clivages, le clivage entre les huit villes les plus grandes et leurs agglomérations, d'une part, et le reste de la Suisse (la «campagne»), d'autre part, est bien moins important, même s'il demeure très significatif. En revanche, nos données ne nous permettent pas de confirmer l'existence d'un clivage entre les générations. En outre, il n'existe pas non plus de clivage selon le niveau d'intégration sociale. On aurait pu s'attendre à ce que l'âge et l'intégration sociale jouent un rôle dans ce vote, car ces deux variables ont en général exercé une influence assez importante sur l'issue des votes concernant l'ouverture de la Suisse sur le monde. Dans le cas du vote sur l'EEE, on ne constate pourtant pas de différences significatives entre les générations, à part une faible tendance des personnes âgées de plus de 70 ans à rejeter plus clairement le Traité, ou entre les personnes résidant depuis longtemps au même endroit et les personnes plus mobiles. Enfin, il n'y a pas de différences d'acceptation de l'Accord EEE entre les hommes et les femmes, et le clivage religieux, traditionnellement très important dans la politique suisse, n'a également joué aucun rôle dans ce contexte.

Dans le contexte de l'EEE, on a peu parlé du clivage de classe, ou de l'opposition entre la gauche et la droite. Pourtant, ces deux dimensions de l'espace politique n'ont pas été sans signification, comme le montre le tableau 4.1. Notre premier indicateur dans ce domaine est le niveau de formation. Il s'avère que les personnes ayant un niveau de formation élevé (collège ou université) ont été beaucoup plus favorables à l'EEE que les personnes n'ayant qu'une formation obligatoire ou professionnelle. Une formation supérieure peut contribuer de différentes manières à une certaine ouverture d'esprit qui se reflète dans ce vote en faveur de l'EEE. Les personnes avec une formation supérieure ont généralement plus de compétences politiques, ce qui a contribué à leur soutien de l'Accord (cf. section 3). Mais, en plus, ils sont intégrés dans des réseaux de communication plus larges, plus cosmopolites et plus critiques à l'égard des mythes et des légendes de l'héritage politique suisse, ce qui a sans doute également contribué à leur «oui» massif. Même s'il y a des exceptions à la règle, un niveau de formation élevé est en général lié à une position sociale plus aisée. Nous avons encore un autre indicateur de la position sociale à notre disposition, un indicateur qui opérationnalise la position professionnelle. Nous observons que la majorité des ouvriers et la très grande majorité des paysans ont rejeté le Traité, alors que les différentes couches de la classe moyenne l'ont, à des degrés variables, accepté.

En ce qui concerne l'axe gauche-droite, il ressort de notre analyse que les individus de la gauche ont clairement voté en faveur du Traité, tandis que le centre, la droite ainsi que les personnes qui ne se situent pas par rapport à cet axe (et qui seront placés au centre de la dimension dans les analyses qui suivent) étaient divisées ou plutôt contre l'Accord. Une analyse plus fine tenant compte des sympathies partisans montre que les partisans du PS et du PRD étaient de loin les défenseurs les plus fidèles de l'EEE, suivis par les partisans du Parti

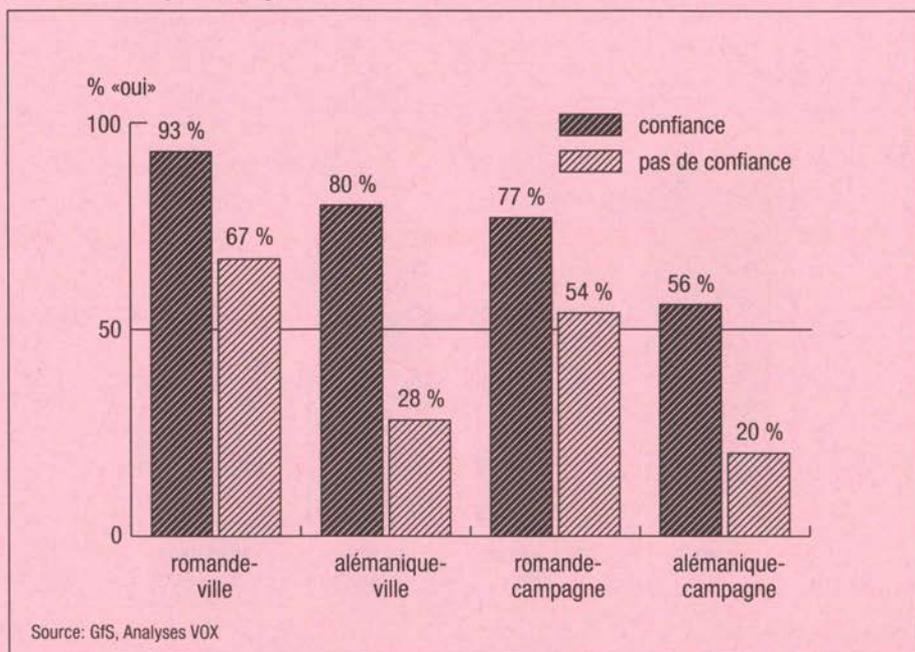
Graphique 4.1: Le vote pour l'EEE selon les contextes linguistiques et ville-campagne: pourcentages de «oui»



écologique (PES) et du PDC. Les sympathisants de l'UDC et des partis de l'extrême droite ont, à l'inverse, rejeté l'Accord EEE. La majorité des sympathisants des partis ont ainsi suivi les mots d'ordre de leurs dirigeants. Dans le cas du PES, le parti a adopté le «non» au niveau fédéral, mais ses sections romandes ont soutenu l'Accord EEE. Si, globalement, une faible majorité des sympathisants de ce parti ont voté en faveur de l'EEE, une analyse plus détaillée montre que la majorité des sympathisants romands des écologistes ont accepté le Traité, alors que la majorité de leurs homologues alémaniques l'ont rejeté, ce qui reflète parfaitement la division au sein de ses dirigeants. On constate un phénomène analogue au sein de l'UDC, où la majorité des sympathisants ont accepté le Traité dans le canton de Berne en suivant ainsi le mot d'ordre de la section bernoise qui s'écartait de celui de l'UDC au niveau fédéral. Si les partis étaient majoritairement pour le Traité, leur influence sur le vote a été pourtant considérablement réduite par le fait que la moitié des Suisses environ n'affichent aucune sympathie partisane. De plus, les partis politiques, traditionnellement discrets sur cette question de l'intégration européenne, ont été les grands absents de la campagne avant le 6 décembre.

Pour terminer cette discussion générale, nous aimerions attirer l'attention du lecteur sur un résultat qui n'est pas significatif sur le plan statistique, mais qui l'est néanmoins du point de vue politique: la minorité très restreinte des «postmatérialistes» (8 pourcent de la population suisse actuellement) a plutôt voté contre l'EEE, alors que la majorité «matérialiste» a plutôt voté

Graphique 4.2: Le vote pour l'EEE selon les contextes et la confiance envers gouvernement: pourcentages de «oui»

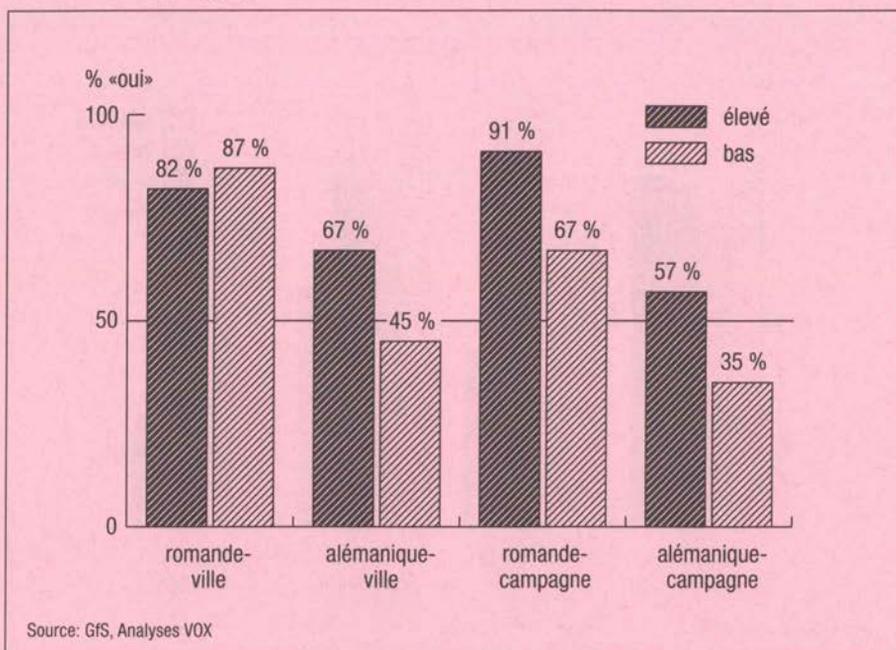


pour. Les différences ne sont pas très importantes entre les deux groupes, mais ils ne permettent en tout cas pas d'attribuer aux postmatérialistes une plus grande ouverture face au monde qui nous entoure, comme on aurait peut-être eu tendance à le faire.

Dans une seconde phase, il s'agit maintenant d'approfondir l'analyse et d'examiner comment les différents clivages que nous venons de mettre en évidence se sont articulés lors du vote du 6 décembre. Dans cette analyse, nous procédons par étape en ajoutant successivement plus de détails. Nous commençons par une analyse simultanée du clivage linguistique et du clivage ville-campagne. Le clivage entre villes et campagnes se reproduit-il dans chacune des régions linguistiques? Pour cette analyse, nous ajoutons le Tessin à la Suisse alémanique, car le fossé qui s'est manifesté lors de ce vote les a tous deux éloignés de la Suisse romande. Le *graphique 4.1* montre que le clivage entre villes et campagnes se retrouve en fait dans les deux régions linguistiques, mais à des niveaux différents.

Dans l'étape suivante, nous introduisons le clivage populiste, opérationnalisé par la confiance envers le gouvernement. Notons tout d'abord qu'au moment du vote sur l'EEE, la méfiance à l'égard du gouvernement s'avère presque deux fois plus répandue en Suisse alémanique et au Tessin (48 pourcent de méfiants) qu'en Suisse romande (25 pourcent de méfiants). Ensuite, il faut se rendre à l'évidence que l'impact de la méfiance sur le vote a été bien plus important en Suisse alémanique qu'en Suisse romande (*graphique 4.2*). Dans les quatre contextes que je

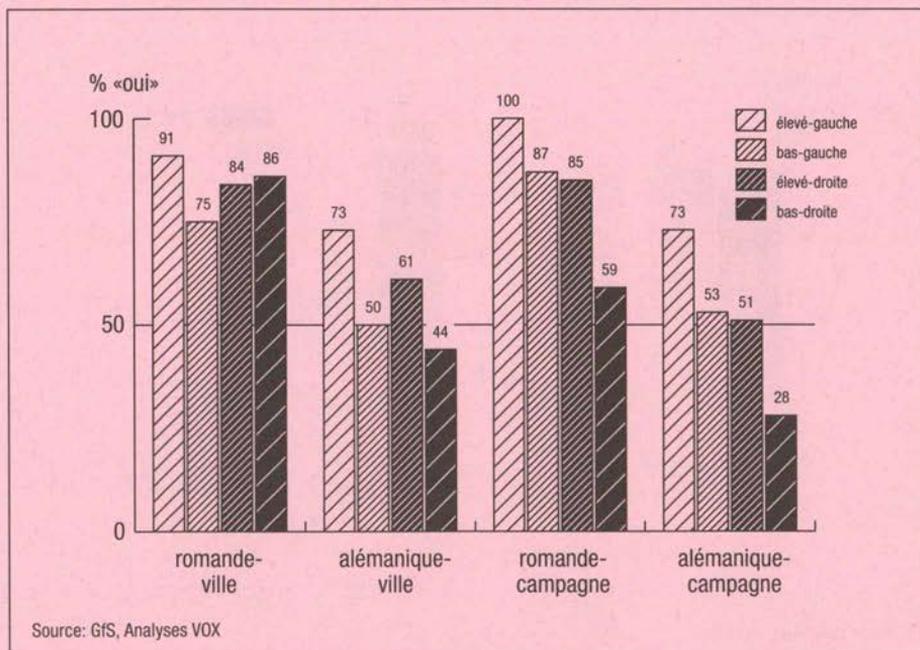
Graphique 4.3: Le vote pour l'EEE selon les contextes et le niveau de formation: pourcentages de «oui»



viens de distinguer – les villes en Suisse romande et en Suisse alémanique, la campagne en Suisse romande et en Suisse alémanique – les citoyen-ne-s confiants ont accepté l'EEE. Si le taux de leur acceptation varie entre 93 pourcent dans les villes de la Suisse romande et 56 pourcent à la campagne alémanique, ils ont été tous assez largement en faveur du Traité, quel que soit le contexte. En revanche, la situation se présente de manière très différente en ce qui concerne les méfiants. Dans les villes de la Suisse romande, ceux-ci ont encore très largement accepté l'Accord; dans la campagne de la Romandie, l'Accord a encore été soutenu par une faible majorité des méfiants. En revanche, il a été très massivement rejeté par les citoyen-ne-s qui se méfient du gouvernement dans toute la Suisse alémanique. La campagne des adversaires du Traité n'a pas seulement suscité des sentiments de méfiance face au gouvernement en Suisse alémanique, mais elle a visiblement aussi activé des sentiments latents de ce type déjà très répandus.

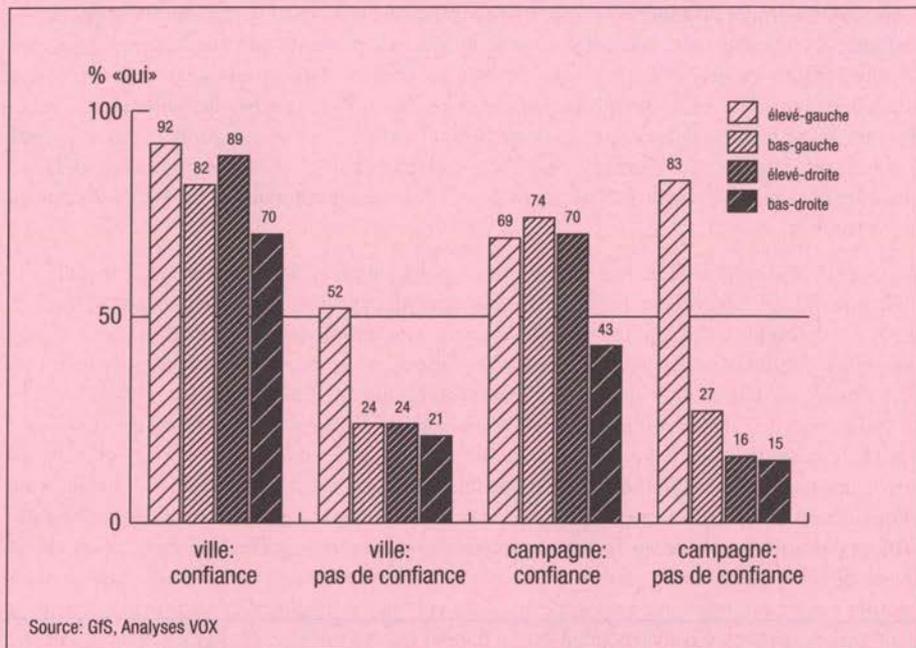
Avant de poursuivre cette analyse de l'impact de la méfiance sur le vote, nous souhaitons introduire les dimensions de la formation et de l'orientation selon l'axe gauche-droite. En ce qui concerne la formation, nous distinguons entre deux niveaux seulement – un niveau bas qui inclut les formations obligatoire et professionnelle, et un niveau élevé qui se réfère à la formation gymnasiale et universitaire. Le graphique 4.3 nous indique l'impact de la formation sur le vote dans les quatre contextes suisses. Dans les villes en Suisse romande, la formation ne fait

Graphique 4.4: Le vote pour l'EEE selon les contextes, le niveau de formation et la position sur l'axe gauche-droite: pourcentage de «oui»



pour ainsi dire aucune différence. Par contre, le niveau de formation s'avère très important dans les trois autres contextes: les personnes avec un niveau de formation élevé ont été beaucoup plus favorables à l'EEE que les personnes avec une formation moindre: elles l'ont accepté partout, à des taux, certes, variables. Si, dans la campagne suisse romande, même les personnes les moins formées ont accepté l'Accord, ces dernières l'ont rejeté en Suisse alémanique – à une faible majorité dans les villes, et massivement dans la campagne. Le graphique 4.4, qui ajoute la distinction entre «la gauche» et «la droite» (y compris le centre et ceux qui ne se situent pas sur l'axe gauche-droite) à celle des niveaux de formation, nous permet de spécifier encore davantage les origines sociales et politiques des adversaires et des partisans de l'Accord. En milieu urbain en Suisse romande, l'axe gauche-droite ne fait de nouveau pratiquement aucune différence: quel que soit le niveau de formation et la position sur l'axe gauche-droite, les citoyennes dans les villes de la Suisse romande ont accepté l'Accord EEE à une très large majorité. En revanche, dans les trois autres contextes, le niveau de formation et le positionnement sur l'axe gauche-droite cumulent leurs effets. La gauche y est plus favorable à l'égard de l'Accord que le centre et la droite, et les personnes ayant une formation supérieure y sont en général plus favorable à son égard que les personnes ayant une formation moindre. Ceci signifie, comme le montre le graphique 4.4, que la frange de la population la plus réfractaire à l'Accord EEE est constituée par des gens, qui ont un niveau de formation plutôt modeste et qui, s'ils ont une sensibilité politique, sont orientés politiquement au centre ou à droite. Dans la campagne de la

Graphique 4.5: Le vote pour l'EEE en Suisse alémanique selon les contextes, le niveau de formation, la position sur l'axe gauche-droite et la confiance: pourcentages de «oui»



Suisse romande, même ce groupe très critique à l'égard de l'EEE l'a encore accepté. Par contre, c'est surtout ce groupe qui est responsable de son rejet dans les villes et, principalement, à la campagne de la Suisse alémanique. Dans cette Suisse alémanique «profonde», on ne trouve que 28 pourcent de partisans de l'EEE.

Enfin, nous sommes en mesure d'affiner encore l'analyse du vote en Suisse alémanique, en ajoutant l'aspect de la confiance aux aspects traités dans le *graphique 4.4*.<sup>23</sup> Nous savons déjà que le manque de confiance à l'égard du gouvernement était particulièrement préjudiciable à l'acceptation de l'Accord EEE en Suisse alémanique, et ceci quel que soit le contexte résidentiel. Nous observons maintenant (*graphique 4.5*) que toutes les catégories des Suisses alémaniques faisant confiance au Conseil fédéral sauf une ont massivement accepté l'Accord. L'exception qui confirme la règle concerne les Suisses allemands de la campagne qui n'ont qu'un niveau de formation modeste et qui se situent politiquement dans le camp de la majorité gouvernementale ou plus à droite – le groupe qui était donc le plus critique vis-à-vis du Traité. Dans ce groupe, même ceux qui faisaient confiance au Conseil fédéral ont rejeté le Traité à une

<sup>23</sup> Il n'est pas possible de conduire une analyse identique pour la Suisse romande, du fait du nombre insuffisant de cas.

faible majorité (43 pourcent de oui). En revanche, toutes les catégories de personnes méfiantes ont massivement rejeté le Traité en Suisse alémanique, à l'exception de celles dotées d'un niveau de formation élevé et qui se positionnent à gauche de l'échiquier politique: parmi les Suisses alémaniques de gauche, un niveau de formation élevé atténue fortement l'impact de la méfiance. A la campagne, les «intellectuels de gauche» méfiants ont très largement accepté l'Accord.<sup>24</sup> En ville, ils ont été moins favorables à l'Accord, mais ils l'ont néanmoins accepté à une faible majorité. Il est probable que certains «intellectuels de gauche» des villes alémaniques ont suivi les arguments avancés par les écologistes et quelques socialistes proches des nouveaux mouvements sociaux, deux groupes opposés au Traité. Toutefois, leur opposition au Traité demeure bien moins prononcée que celles des autres Suisses alémaniques qui se méfiaient du gouvernement.

Cette analyse détaillée du profil du vote nous a permis d'identifier le profil social et politique du noyau dur des adversaires de l'EEE. Il s'agit surtout des Suisses alémaniques qui se méfient du gouvernement, à l'exception des citoyen-ne-s avec un niveau de formation élevé et une sensibilité politique de gauche. Seulement 20 pourcent de ce noyau dur a voté pour le Traité. Pris ensemble, les votants qui appartiennent à ce noyau dur constituent plus d'un tiers (37 pourcent) de tous ceux qui ont participé au vote dans les cantons alémaniques rejetant le Traité. Il existe donc en Suisse alémanique un camp d'opposants «irréductibles» qui est très large, mais qui n'est néanmoins pas majoritaire dans l'ensemble des cantons qui ont voté «non». Etant donné que notre échantillon est relativement petit, nous ne pouvons malheureusement pas nous exprimer sur la distribution de ce noyau dur dans les différents cantons de la Suisse alémanique. S'il est possible que ce noyau d'irréductibles soit majoritaire dans certains cantons, il est pourtant aussi possible qu'il ne soit pas si irréductible que cela, puisque la confiance accordée au gouvernement est un facteur qui est susceptible d'être influencé par des changements du contexte économique et politique, par la politique suivie par le gouvernement, ainsi que par des campagnes d'information.

## 5. L'explication du vote

Dans cette section consacrée à l'explication du vote, nous examinerons, dans un premier temps, les motivations énoncées spontanément par les citoyen/nes afin de justifier leur choix de vote. Nous évaluerons, dans un second temps, leur perception des principaux arguments avancés lors de la campagne précédant la votation. Enfin, la partie conclusive sera consacrée à l'examen du lien entre le vote sur l'EEE et la perspective d'adhésion à la Communauté européenne.

<sup>24</sup> Il s'agit ici, il est vrai, d'un très petit groupe dans notre échantillon (n=7), ce qui signifie que ce résultat est à prendre avec des pincettes.

Tableau 5.1<sup>25</sup>: Motivations énoncées spontanément par les partisans de l'EEE

Justification de l'acceptation	Votants favorables (en %)	Non-votants favorables (en %)
Par esprit d'ouverture, pour élargir les horizons, pour l'avenir de la Suisse, pour aller de l'avant	33	33
Pour éviter l'isolement, on ne peut pas rester en-dehors	27	24
Pour les jeunes, pour leur avenir	14	13
Pour la libre-circulation des personnes, les études	7	13
Motifs économiques (généraux et spécifiques)	34	50
Pour limiter le chômage	9	11
L'Alleingang n'est pas une solution; trop risqué	7	9
Pour s'opposer au «oui» nationaliste	2	0
C'est une première étape vers l'adhésion à la CE	1	0
Pas besoin de motiver, c'est la meilleure solution	12	7
Avis d'un tiers	3	7
Autres réponses	7	4
Total	156 <sup>a)</sup>	171
n =	673	78

Remarque: a) Deux réponses étaient possibles; c'est pourquoi le total dépasse 100%.

Source: GfS, Analyses VOX

## 5.1 Les motivations du vote

Les motivations énoncées spontanément par les partisans de l'Accord EEE pour justifier leur acceptation s'articulent principalement autour de deux grands thèmes (Tableau 5.1). Il s'agit, d'une part, de motivations d'ordre culturel, favorables à une Suisse qui veut éviter l'isolement et s'ouvre à la CE et, d'autre part, de motivations de type économique, suscitées par les avantages attendus de l'accès à l'Espace économique européen.

La première catégorie réunit des motivations telles que «l'ouverture d'esprit», «l'élargissement des horizons par l'ouverture vers l'Europe», ou encore «pour l'avenir de la Suisse» (33 pourcent des réponses) et des facteurs plus réactifs, sinon fatalistes, comme «il faut éviter l'isolement», «la Suisse ne peut pas rester en-dehors» (27 pourcent). Si l'on ajoute le «oui» à l'EEE motivé par la préoccupation de l'avenir des jeunes (14 pourcent) et par les possibilités offertes par la libre-circulation des personnes, notamment pour la formation (7 pourcent), la volonté de

<sup>25</sup> Les motivations avancées par les non-votants sont présentées à titre indicatif, car le nombre réduit d'abstentionnistes rend la distribution des réponses peu significative. On observera néanmoins que cette distribution est généralement similaire à celle des votants, dans le camp des partisans comme dans celui des opposants.

s'opposer au repli de la Suisse par l'ouverture sur l'Europe rassemble plus de la moitié des motivations avancées spontanément par les partisans de l'Accord EEE.

La catégorie de facteurs de type économique regroupe des motivations formulées en termes généraux, comme «c'est une chance pour l'économie», «il faut relancer l'économie» (26 pourcent des réponses) ou en termes plus spécifiques, comme «pour le bénéfice de 4 libertés», «pour que les entreprises restent en Suisse», et «pour une plus grande ouverture de l'économie suisse» (7 pourcent). Dans cette catégorie de facteurs économiques figurent également des motivations connexes, comme l'espoir de limiter le chômage (9 pourcent) et le refus de l'Alleingang jugé trop risqué (7 pourcent). Au total, les facteurs de type économique représentent le tiers des motivations avancées spontanément. Ensemble, ces deux grandes catégories de facteurs, culturels d'un côté, et économiques de l'autre, rassemblent donc plus de trois quarts des motivations énoncées spontanément par les partisans de l'EEE. Parmi les motivations résiduelles, on notera que la volonté de s'opposer au «non nationaliste» représente 2 pourcent des motivations, et la décision de plébisciter l'EEE en tant qu'étape nécessaire vers l'adhésion à la CE seulement 1 pourcent.

Dans le camp des partisans, la distribution des motivations du vote varie fort peu d'un sous-groupe à l'autre. Ainsi, les motivations ne diffèrent qu'insensiblement entre les partisans romands et alémaniques: les préoccupations relatives à l'isolement de la Suisse et le désir d'ouverture constituent les motivations prioritaires dans les deux cas, avec respectivement 66 et 55 pourcent des réponses, et précèdent clairement les motifs économiques (32 et 36 pourcent). Une petite nuance concerne l'importance de l'EEE pour les jeunes et leur avenir, un facteur qui a davantage motivé les partisans romands (22 pourcent des réponses) que les partisans alémaniques (10 pourcent). Ces résultats très similaires contredisent donc les premières interprétations du vote, qui mettaient l'accent sur des mobiles d'acceptation très différenciés dans les deux bassins linguistiques: les partisans romands étaient supposés avoir voté «oui» essentiellement par volonté d'ouverture à l'Europe/refus d'isolement, et les partisans alémaniques essentiellement par souci économique.

A première vue, la distribution des motivations avancées spontanément par les opposants à l'EEE présente un visage très différent de celle des partisans: chez les adversaires, les motivations apparaissent plus diversifiées, sinon plus éclatées (*Tableau 5.2*). Pourtant, il nous paraît à nouveau possible de les regrouper en trois catégories principales. Deux catégories font écho à celles identifiées chez les partisans, même si elles opèrent évidemment en sens inverse: la première catégorie, d'ordre culturel, nous semble traduire un réflexe de type identitaire, né de la crainte de voir s'effondrer une certaine conception de la Suisse par l'ouverture sur l'Europe; la seconde s'articule autour de facteurs de type économique. Enfin, un troisième groupe de motivations est à distinguer: un certain nombre d'adversaires de l'Accord EEE ont déploré, et spontanément avancés comme motif de rejet, les lacunes de l'information et le manque de clarté du message officiel.

Dans la catégorie de motivations de type identitaire figure la crainte d'une perte d'indépendance de la Suisse, exprimée en termes généraux par la «perte de souveraineté» ou «de neutralité» (14 pourcent des réponses) ou plus spécifiquement en regard des lacunes institutionnelles de l'Accord EEE: «absence de co-décision», «accord à sens unique», «tutelle de Bruxelles»

Tableau 5.2: Motivations énoncées spontanément par les opposants à l'EEE

Justification du refus	Votants	Non-votants défavorables (en %)
Perte d'indépendance	14	11
Méfiance vis-à-vis de la CE, pas fiable, trop d'incertitudes	14	14
Peur des étrangers	13	29
Absence de co-décision	11	4
Contre le gigantisme, pour protéger l'environnement	9	4
C'est trop tôt, ça va trop vite	9	2
Pour le statu quo, le statut quo est préférable	6	2
Motifs économiques (généraux et spécifiques)	21	18
Peur du chômage	14	18
L'EEE est négatif pour l'agriculture	4	4
Manque d'informations, manque de clarté du Conseil fédéral	18	11
L'EEE conduit automatiquement à l'adhésion à la CE	5	4
Pas besoin de motiver, c'est évident	6	11
Avis d'un tiers	2	4
Autres réponses	11	11
Total	157 <sup>a)</sup>	147
n =	644	40

Remarque: a) Deux réponses étaient possibles; c'est pourquoi le total dépasse 100%.

Source: GfS, Analyses VOX

(11 pourcent). Ici, c'est clairement la vision traditionnelle d'une Suisse neutre, bénéficiant d'une large autonomie de décision et protégée des «juges étrangers», que les opposants ont souhaité défendre. Cette vision se manifeste encore plus clairement par la peur engendrée par la perspective de libre-circulation des personnes et des capitaux, avec des motivations comme «il y a déjà assez d'étrangers», «peur de l'invasion des étrangers» (13 pourcent).

Cette crainte face à l'ouverture est, par ailleurs, alimentée par la méfiance manifestée à l'égard de la CE, perçue comme «non fiable» ou «chancelante» (14 pourcent). A cette méfiance de nature identitaire s'ajoute les critiques à l'égard d'une CE symbole de «gigantisme» et de «concentration du capital au détriment du Tiers-Monde» (5 pourcent), responsable du «recul de la protection de l'environnement» (3 pourcent), voire de «recul pour les femmes» (1 pourcent). Finalement, le désarroi provoqué par les incertitudes et les changements associés au rapprochement vers la CE se manifeste également au travers des réponses selon lesquels «cela va trop vite», «il est trop tôt» (9 pourcent), ou encore «le statut quo est préférable» (6 pourcent). Au total, les motivations de type identitaire représentent près de la moitié des réponses exprimées.

Ces résultats permettent de mieux comprendre le succès de la campagne des opposants: premièrement, ce succès tient probablement au fait que ceux-ci ont habilement su utiliser la variété et la diversité des enjeux pour assurer le cumul des oppositions. Deuxièmement, il est toujours difficile de contrer des arguments basés sur la peur et l'émotion, à plus forte raison lorsque ceux-ci en appellent à la défense de certains des mythes fondateurs (l'indépendance, la neutralité, etc.).

Comme dans le camp des partisans, la catégorie des facteurs économiques regroupe chez les opposants des facteurs généraux, comme les «avantages économiques à rester en-dehors» (8 pourcent des réponses) et des motifs plus spécifiques, comme «l'EEE coûte trop cher» (9 pourcent), «les salaires vont diminuer» et «les prix vont augmenter» (4 pourcent), ou «l'EEE menace l'agriculture» (4 pourcent). Si l'on prend encore en compte la crainte d'une aggravation du chômage, qui a mobilisé un important potentiel d'oppositions (14 pourcent), cette catégorie de facteurs économiques rassemble finalement le quart des motivations exprimées spontanément.

Enfin, il faut noter que près du cinquième des raisons avancées pour refuser l'EEE font explicitement référence aux lacunes de l'information et au manque de clarté du Conseil fédéral. Ce résultat montre que les partisans de l'EEE ne sont que (très) partiellement parvenus à apaiser les craintes entretenues par la campagne des opposants. Ces votants qui, déçus, ont préféré se réfugier dans le refus, avancent des motivations comme «le manque d'information», «la difficulté à se faire une opinion» et «l'excès d'opinions divergentes» (11 pourcent), ainsi que «le manque de décision du Conseil fédéral» et «le manque de clarté du message et de la politique du Conseil fédéral» (7 pourcent). D'un côté, ces motivations confirment donc le succès de la campagne déstabilisatrice des opposants, les limites de la campagne des partisans, et aussi l'impact non-négligeable du manque d'unité et d'unanimité du Conseil fédéral dans cette campagne. D'un autre côté, et peut-être plus fondamentalement, elles traduisent aussi l'incompréhension et les doutes provoqués par le changement de cap tardif et abrupt du Conseil fédéral en faveur de l'adhésion à la CE, par son retard à soutenir ouvertement l'EEE, et aussi par son insistance à le présenter comme la simple poursuite de sa politique d'intégration, alors que l'EEE symbolise une véritable «rupture».<sup>26</sup> Notons au passage que le non à l'EEE comme vote tactique visant à condamner l'adhésion future à la CE apparaît marginal (5 pourcent des cas). Toutefois, il est possible que cette motivation ait été présente de façon latente auprès d'un plus grand nombre d'opposants. Nous y reviendrons dans la partie conclusive.

La distribution des motivations ne varie pas significativement dans les différents sous-groupes d'opposants, à l'exception de quelques différences entre les opposants alémaniques et romands:<sup>27</sup> la perte d'indépendance, les raisons économiques, la peur du chômage, et la peur des étrangers sont toutes avancées plus fréquemment par les opposants alémaniques (10 pourcent d'écart avec les opposants romands); à l'inverse, les opposants romands ont été sensiblement

<sup>26</sup> P. Sciarini, 1992. «La Suisse dans la négociation sur l'Espace économique européen: de la rupture à l'apprentissage». *Annuaire suisse de science politique* 32, pp. 297-322.

<sup>27</sup> Ces différences sont toutefois à considérer avec circonspection compte tenu du faible nombre d'opposants romands (40).

plus motivés par la méfiance vis-à-vis de la CE (38 pourcent des réponses contre seulement 11 pourcent en Suisse alémanique) et par la volonté de conserver le statut quo (respectivement 18 pourcent et 4 pourcent des réponses).

En résumé, on peut dire que dans le camp des partisans comme dans celui des opposants, les motivations de nature culturelle ou identitaire ont devancé les motivations relatives aux effets économiques de l'entrée dans l'EEE. A ce titre, il apparaît que ce sont bien deux visions antagonistes de la Suisse et de son avenir qui se sont opposées le 6 décembre, plutôt que deux évaluations froides et rationnelles des coûts et des bénéfices de l'EEE. D'un côté, les partisans ont souhaité défendre une Suisse ouverte, audacieuse et tournée vers l'avenir. De l'autre, c'est la vision d'une Suisse traditionnelle, repliée sur elle-même, cultivant ses mythes fondateurs et vénérant le courage à rester seul, qui a été plébiscitée par les opposants. En d'autres termes, le vote sur l'EEE a été l'occasion d'un affrontement entre deux définitions opposées de l'identité helvétique. Même l'évaluation des effets économiques d'une participation à l'EEE a certainement été opérée au travers de ce «prisme identitaire». A défaut, il est difficile de comprendre de telles oppositions dans la perception des effets économiques de l'EEE, par exemple en termes de chômage. Tandis que les partisans de l'EEE attendaient d'une participation au marché intérieur communautaire l'occasion de donner un second souffle à l'économie suisse, les opposants n'y ont décelé qu'une menace pour les «acquis», pour l'emploi, l'agriculture ou l'économie interne. Dans la section suivante, nous pourrions constater que la campagne qui a précédé le vote a eu un impact considérable dans «l'activation» de ces valeurs et de ce «prisme identitaire».

## 5.2. La perception des arguments de la campagne

La campagne qui a précédé le vote du 6 décembre sur l'EEE a probablement été l'objet d'une mobilisation sans précédent dans l'histoire de la vie politique suisse, et ceci à tous points de vue (cf. section 1). En ce qui concerne les arguments véhiculés, cette campagne présente également un caractère inédit, du fait du nombre, de la diversité et de la complexité des enjeux soulevés par l'Accord EEE. Les *tableaux 5.3 et 5.4* présentent quelques uns des arguments principaux avancés par l'un et l'autre camp.

Ce qui frappe d'emblée à la lecture de l'évaluation des arguments de la campagne, c'est la formidable polarisation entre les partisans et les adversaires de l'EEE, qui se manifeste par les différences d'acceptation très importantes pour la plupart des arguments. En premier lieu, il convient de mettre en exergue les arguments, favorables au «oui», qui sont plébiscités par les partisans du Traité, mais rejetés tout aussi catégoriquement par les adversaires de l'EEE et, réciproquement, les arguments en faveur du «non», qui sont massivement approuvés par les adversaires du Traité et tout aussi clairement récusés par les partisans de l'EEE.

Du côté du «oui», quatre arguments donnent lieu à ce type maximal de polarisation: il s'agit de l'argument économique général («l'entrée dans l'EEE est vitale pour l'économie suisse»), approuvé par 92 pourcent des partisans de l'EEE mais rejeté par 77 pourcent des adversaires, de l'argument qui met l'accent sur le caractère inéluctable de l'intégration («nous n'avons pas le choix, nous devons nous intégrer toujours plus dans l'Europe»), de l'argument relatif au

Tableau 5.3: Evaluation des principaux arguments de la campagne favorables à l'Arrêté fédéral sur l'EEE

Arguments	citoyens	d'accord %	pas d'accord %	N.S.P. %
«L'entrée dans l'EEE est vitale pour l'économie suisse.»	DV	55	39	6
	VO	92	6	2
	VN	16	77	7
«Nous n'avons pas le choix, nous devons nous intégrer toujours plus dans l'Europe.»	DV	56	38	6
	VO	81	16	3
	VN	31	63	7
«Il est important pour les Suisses d'avoir la possibilité d'étudier, de travailler et de s'installer dans toute l'Europe.»	DV	70	22	8
	VO	93	5	2
	VN	47	40	14
«Nous devrions être solidaires avec l'Europe.»	DV	78	17	5
	VO	97	2	1
	VN	63	30	8
«L'entrée dans l'EEE permet des avancées sur le plan social.»	DV	43	42	15
	VO	67	21	12
	VN	20	66	14
«L'entrée dans l'EEE permet de maintenir la protection de l'agriculture suisse.»	DV	30	52	18
	VO	47	33	20
	VN	13	73	14
«L'EEE est une étape indispensable pour l'adhésion à la Communauté européenne.»	DV	47	43	10
	VO	55	38	7
	VN	41	49	10

Remarque: DV: citoyens ayant le droit de vote (n=985); VO: citoyens ayant accepté l'arrêté fédéral sur l'EEE (n=442); VN: citoyens ayant rejeté l'arrêté fédéral sur l'EEE (n=421)

Source: GfS, Analyses VOX

social («l'entrée dans l'EEE permet des avancées sur le plan social») et, dans une moindre mesure, de l'argument concernant l'agriculture («l'EEE permet de maintenir la protection de l'agriculture suisse»). Si ce dernier argument rencontre une opposition catégorique de la part des adversaires du Traité, il ne convainc que partiellement les partisans. Le fait que ces derniers aient néanmoins accepté l'Accord EEE indique que cet argument n'a pas été décisif pour le «oui». <sup>28</sup>

L'analyse détaillée des autres arguments du «oui» ne permet pas vraiment d'évaluer plus précisément la portée de la campagne des partisans. En effet, tant l'argument qui met l'accent

Tableau 5.4: Evaluation des principaux arguments de la campagne favorables au «non» Arrêté fédéral sur l'EEE

Arguments	citoyens	d'accord %	pas d'accord %	N.S.P. %
«L'entrée dans l'EEE signifie une perte de souveraineté inacceptable.»	DV	41	52	7
	VO	12	84	4
	VN	75	19	6
«L'entrée dans l'EEE porte atteinte à nos droits populaires.»	DV	50	42	8
	VO	27	66	7
	VN	76	17	7
«L'entrée dans l'EEE entraîne automatiquement une adhésion à la Communauté européenne.»	DV	44	50	6
	VO	21	75	4
	VN	70	26	4
«L'entrée de la Suisse dans l'EEE va entraîner une invasion de travailleurs étrangers.»	DV	44	49	7
	VO	15	78	7
	VN	73	21	6
«L'entrée dans l'EEE va provoquer une augmentation du chômage.»	DV	43	45	12
	VO	16	74	10
	VN	71	18	11
«L'entrée dans l'EEE va diminuer nos salaires.»	DV	52	35	12
	VO	35	54	11
	VN	72	16	12
«L'EEE est une menace pour l'environnement.»	DV	30	60	10
	VO	14	80	6
	VN	48	40	12
Remarque: DV: citoyens ayant le droit de vote (n=985); VO: citoyens ayant accepté l'arrêté fédéral sur l'EEE (n=442)				
VN: citoyens ayant rejeté l'arrêté fédéral sur l'EEE (n=421)				
Source: GfS, Analyses VOX				

sur l'importance de pouvoir étudier, travailler et s'installer librement en Europe, que celui qui insiste sur la solidarité que la Suisse devrait témoigner vis-à-vis de l'Europe, recueillent l'appui quasiment unanime des partisans du Traité, mais sont aussi soutenus par une majorité – au moins relative – des adversaires. Enfin, nous reviendrons dans la partie conclusive sur l'argu-

<sup>28</sup> Dans ce cas, comme pour l'argument relatif au social, le taux plus élevé d'indécis-e ne sait pas peut-être interprété comme le signe d'une moindre connaissance des effets d'une participation au marché intérieur dans ces domaines qui n'étaient, il est vrai, pas les plus saillants de la campagne.

ment selon lequel «l'EEE est une étape indispensable pour l'adhésion à la CE», qui présente une distribution particulière.

La forte polarisation évoquée précédemment se manifeste encore plus clairement pour les arguments du «non», à l'exception de l'argument selon lequel «l'EEE est une menace pour l'environnement» qui, s'il est massivement rejeté par les partisans du «oui», n'est approuvé que du bout des lèvres par les adversaires de l'Accord EEE. L'exemple le plus flagrant de cette formidable polarisation est l'argument de type identitaire («l'entrée dans l'EEE signifie une perte de souveraineté inacceptable»), plébiscité par 75 pourcent des opposants à l'EEE, mais rejeté par 84 pourcent des partisans de l'EEE. Cette distribution est à peine moins contrastée pour les cinq autres arguments du «non», soit l'atteinte aux droits populaires, l'adhésion automatique à la CE, l'invasion de travailleurs étrangers, l'augmentation du chômage, et la diminution des salaires, encore que dans ce dernier cas les partisans de l'Accord se montrent moins catégoriques. Les arguments avancés durant la campagne par les opposants à l'EEE sont donc ceux qui ont le plus polarisé les opinions entre les votants favorables et défavorables à l'Accord.

Dans un second temps, il nous a paru pertinent d'approfondir l'analyse dans une optique d'explication du vote. Autrement dit, nous avons cherché à répondre à la question suivante: quels arguments ont influencé de façon décisive la décision de voter «oui» ou «non» à l'EEE? Notons tout d'abord que, pris séparément, tous ces arguments – à l'exception de l'argument «l'EEE est une étape indispensable pour l'adhésion à la CE» – sont très fortement liés au résultat du vote,<sup>29</sup> ce qui n'est pas surprenant compte tenu de la très forte polarisation des attitudes entre adversaires et partisans, à laquelle ces arguments donnent lieu. Selon les résultats de notre analyse,<sup>30</sup> l'argument «l'EEE est vital pour l'économie» est celui qui a le plus d'impact sur la décision de vote; ensuite, c'est l'argument «l'EEE signifie une perte de souveraineté inacceptable».<sup>31</sup> Autrement dit, nous avons à nouveau un argument de type économique et un argument de type «identitaire», résultat qui s'accorde avec notre analyse des motivations de vote. Toutefois, d'autres arguments sont encore significatifs dans la formation de l'opinion, si bien que l'on ne saurait résumer l'explication aux deux premiers facteurs évoqués.<sup>32</sup> L'importance de l'argument économique peut s'expliquer par le fait qu'il synthétise, en une seule variable, les effets attendus pour l'économie d'une participation à l'EEE, tandis que l'argument «perte de souveraineté» est probablement un aspect clé de la catégorie de facteurs identitaires,<sup>33</sup> qui en compte néanmoins probablement d'autres.

Dans un troisième temps, et pour poursuivre l'analyse sur cette base des deux catégories de déterminants du vote, l'un de type «identitaire», et l'autre de type «économique», nous avons

<sup>29</sup> Coefficient gamma d'association variant entre 0.59 et 0.93.

<sup>30</sup> Procédure de régression logistique, qui permet de mesurer l'influence spécifique de variables indépendantes sur une variable dépendante dichotomique.

<sup>31</sup> L'argument «économie» a un impact presque deux fois plus important que l'argument «souveraineté».

<sup>32</sup> Ensemble, tous les arguments prédisent 95% des décisions de vote.

<sup>33</sup> Du point de vue technique, il est aussi possible, compte tenu des fortes corrélations existant entre les divers arguments, qu'un phénomène de surdétermination au bénéfice de ces deux facteurs se soit produit (multicolinéarité).

cherché à regrouper les arguments selon ces deux labels. Nous souhaitons déterminer s'il existait, ou non, deux logiques de vote différentes, l'une articulée autour de croyances et valeurs des votants relatives à la conception du pays et de leur propre place dans ce pays, et l'autre essentiellement mue par des préoccupations économiques. Une telle distinction n'est pas possible, car ces deux dimensions sont fortement corrélées entre elles.<sup>34</sup> Dans le camp des partisans, comme dans celui des opposants, il n'existe donc pas deux types de votants, mobilisés selon des logiques propres, mais bien un seul type de votants, qui considèrent les arguments de type identitaire et de type économique comme complémentaires. Cette observation s'accorde avec la conclusion tirée de l'analyse des motivations de vote de la section précédente.

Il est temps de souligner que durant toute la campagne, les deux camps ont défendu, à propos des mêmes arguments, des thèses parfaitement antagonistes. Comme nous l'avons vu, ces profondes divergences ont d'ailleurs décontenancé un certain nombre de votants, au point de les décider finalement à choisir le «non», synonyme à leurs yeux de prudence et de minimisation des risques. La question fondamentale à laquelle nous devons maintenant chercher à répondre est la suivante: qu'est-ce qui décide finalement un-e citoyen-ne à choisir l'un ou l'autre camp? A notre avis, l'élément décisif tient à la résonance des arguments avancés dans la campagne avec les croyances et les valeurs des individus, forgées de longue date. En d'autres termes, la campagne a eu pour effet essentiel d'activer les croyances et valeurs des citoyen-ne-s suisses, et de les amener finalement à déposer un «oui» ou un «non» dans l'urne. A cet égard, les adversaires de l'EEE sont clairement parvenus à mettre en avant les arguments qui résonnaient le mieux avec le «noyau dur» de l'identité suisse, façonné par les mythes et les légendes dans lesquelles les Suisse-ses se bercent depuis longtemps. A contrario, cette interprétation souligne que les partisans n'ont pas été capables de présenter l'EEE sous un jour qui s'accorde avec cette identité.

## 6. Conclusion: EEE et adhésion à la CE

Dans cette partie conclusive, nous souhaitons introduire la perspective de l'adhésion à la CE (Tableau 6.1), pour examiner notamment plus en détails les liens du vote sur l'EEE et de cet enjeu.

Ce tableau démontre que les Suisses demeurent très réticents à l'idée d'une adhésion à la CE: un petit tiers seulement des votants du 6 décembre seraient prêts à accepter une telle adhésion en votation populaire; une forte majorité s'y opposerait, tandis que 12 pourcent des personnes interrogées n'ont pas fait leur choix. Il faut noter que le camp des opposants est composé de

<sup>34</sup> En d'autres termes, plus un partisan de l'EEE plébiscite, par exemple, l'argument selon lequel l'EEE est vital pour l'économie, et plus il récuse également l'argument selon lequel l'EEE porte atteinte à nos droits populaires.

Tableau 6.1: Attitude relative à l'adhésion de la Suisse à la Communauté européenne  
(6. 12. 1992)

Attitude	% des votants	
Certainement pour .....	11	} 29
Plutôt pour .....	18	
Plutôt contre .....	17	} 59
Certainement contre .....	42	
Indécis/NSP .....	12	
n = .....	870	
Source: GfS, Analyses VOX		

42 pourcent d'«irréductibles» qui s'affichent «certainement contre» une adhésion à la CE. Comme pour le vote sur l'EEE, la question de l'adhésion est l'occasion d'un important clivage entre les Romands (la moitié d'entre eux soutiendraient une adhésion à la CE) et les Alémaniques (les deux-tiers d'entre eux s'y opposeraient).

Globalement, ces résultats confirment le sensible recul des opinions favorables à une adhésion à la CE mesuré dans les sondages depuis le début de cette année.<sup>35</sup> A en croire ces résultats, l'opinion publique suisse n'est donc pas du tout prête à accepter une entrée pleine et entière dans la CE. Comme le montre le graphique suivant, cette observation vaut également pour une bonne partie des votants qui ont dit «oui» à l'EEE le 6 décembre.

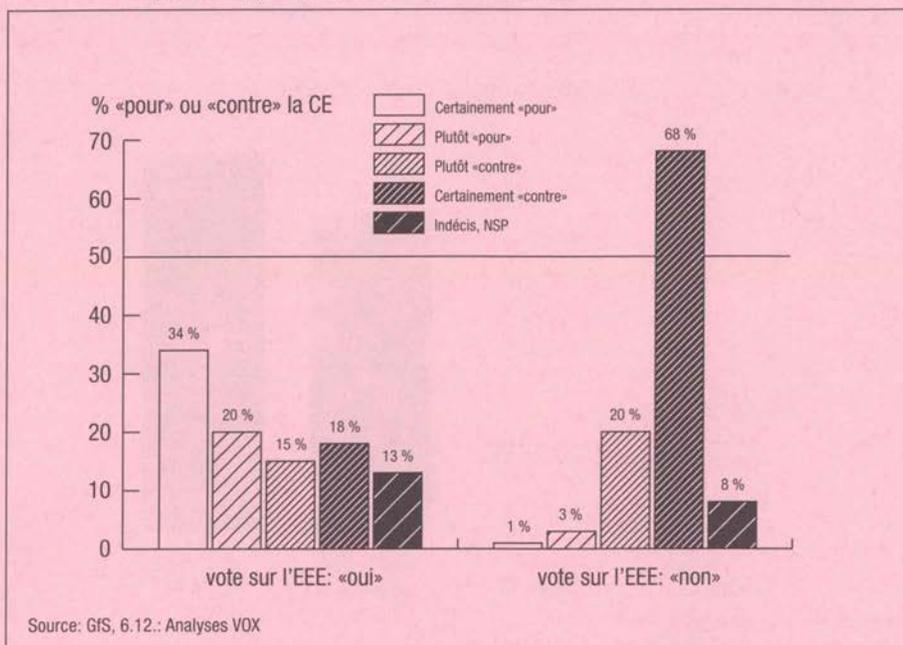
On constate que le tiers des personnes qui ont approuvé l'Accord EEE se prononceraient néanmoins «plutôt contre» (15 pourcent), voir «certainement contre» (18 pourcent), l'adhésion à la CE. Seul un tiers des partisans de l'EEE se prononcent d'ores et déjà clairement pour l'adhésion à la CE. Les opposants à l'EEE rejettent, quant à eux, quasiment unanimement l'idée d'une adhésion à la CE, deux-tiers d'entre eux la rejetant même «certainement». Enfin, les partisans de l'adhésion à la CE ne peuvent guère compter sur les personnes qui, ayant refusé l'EEE, pourraient néanmoins accepter une adhésion à la CE: cette catégorie ne représente que 4 pourcent des opposants.

Ces résultats laissent donc mal augurer, pour l'instant tout au moins, des chances d'un vote populaire sur l'adhésion à la CE.<sup>36</sup> Cela dit, il faut rappeler que la question présentait le scénario d'un vote sur l'adhésion à la CE «ce dimanche déjà». Les réponses obtenues mesurent donc l'attitude des citoyens suisses à cet instant précis. Or, le climat de la campagne EEE a été particulièrement peu favorable à la cause de l'adhésion à la CE: la mise à l'écart de la demande d'adhésion, dictée par des raisons tactiques – éviter un amalgame entre l'adhésion à la CE et le

<sup>35</sup> C. Longchamp. 1992. *Die Schweiz in Europa: Ein ziemlich normaler Sonderfall. Hauptergebnisse der Herbstelle 1992*, Europa-Barometer Schweiz, Bern: GfS, p. 21.

<sup>36</sup> Sans compter que ce vote requerrait évidemment aussi la «deuxième» majorité, celle des cantons.

Graphique 6.1: Attitude vis-à-vis de l'adhésion à la CE en fonction du vote sur l'EEE: pourcentages «pour la CE» et «contre la CE»



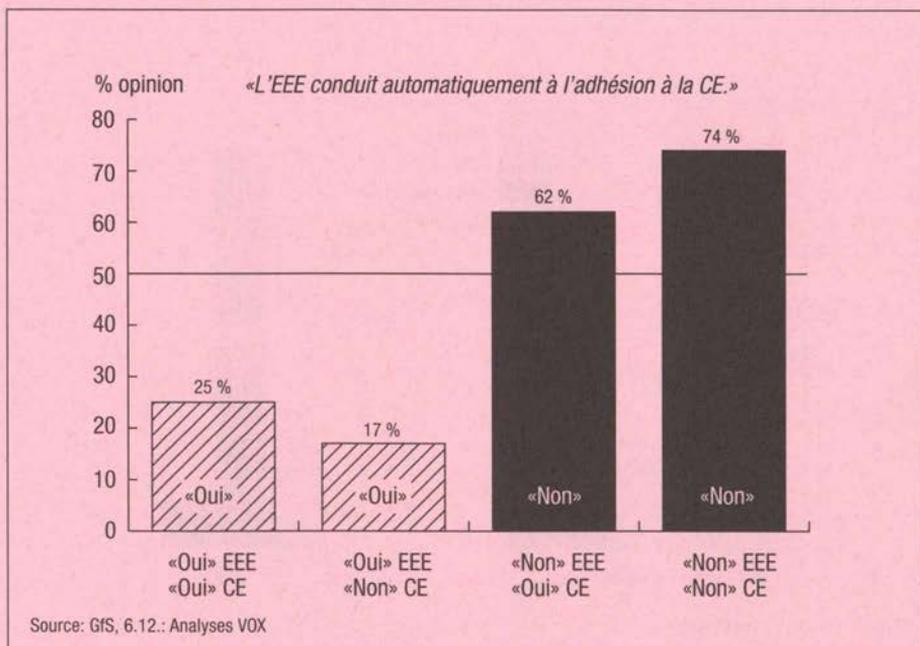
vote sur l'EEE – de même que les «crises» qui ont agité la CE suite au vote danois sur Maastricht et aux difficultés monétaires, ont contribué à détériorer l'image de la CE.

Afin d'affiner l'analyse du lien entre les deux enjeux – EEE et adhésion à la CE – nous analyserons, dans le camp des opposants, l'impact éventuel du refus de l'adhésion à la CE dans le «non» à l'EEE et, dans le camp des partisans de l'EEE, l'importance de l'EEE en tant qu'étape indispensable pour l'adhésion à la CE. Pour ce faire, nous allons distinguer les votants selon leur refus/acceptation de l'EEE et de l'adhésion à la CE.<sup>37</sup> Nous introduirons également les deux arguments de la campagne qui se rapportent à ces questions.

Plus de la moitié (55 pourcent) des votants alémaniques du 6 décembre refusent tant l'EEE que la CE, contre seulement 20 pourcent des Romands (cf. *Tableau 1.2*). A l'inverse, 60 pourcent des Romands disent «oui» à l'EEE et à la CE, contre seulement 23 pourcent des Alémaniques. Néanmoins, il faut noter que la proportion de personnes qui ont dit «oui» à l'EEE mais diraient «non» à la CE est identique dans les deux régions linguistiques (20 pourcent). Ce résultat laisse

<sup>37</sup> Selon cette typologie, 27% des votants du 6 décembre disent «oui» à l'EEE et à la CE, 2% seulement disent «non» à l'EEE mais «oui» à la CE, 24% disent «oui» à l'EEE mais «non» à la CE, et 47% rejettent tant l'EEE que la CE (comme dans la section 1, les «indécis» sont intégrés dans la catégorie des adversaires de l'adhésion).

Graphique 6.2:<sup>38</sup> Typologie des votants et automaticité d'une adhésion en cas d'entrée dans l'EEE (fréquence des «d'accord», en 25%) (6. 12. 1992)

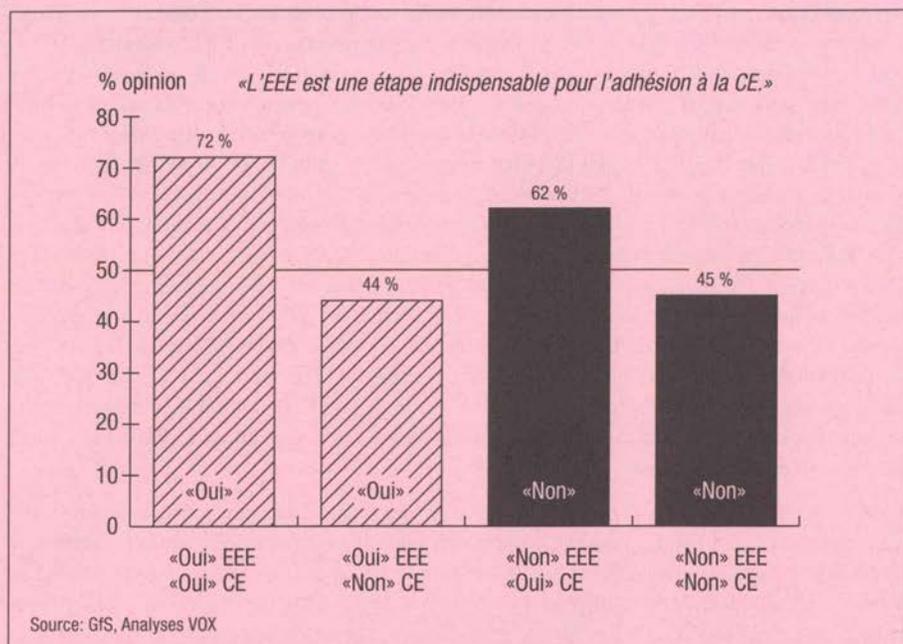


supposer que le consensus qui a caractérisé le vote romand sur l'EEE pourrait être menacé en cas de vote sur l'adhésion à la CE.

Dans la section consacrée à l'analyse des arguments de la campagne, nous avons montré que l'argument relatif au lien automatique entre l'entrée dans l'EEE et l'adhésion à la CE était massivement suivi par les opposants de l'EEE et tout aussi clairement rejeté par ses partisans. Pour une partie de ces derniers, ce résultat pouvait être interprété comme une expression de leur volonté de distinguer clairement les deux objets, et donc d'éviter que leur «oui» à l'EEE ne soit considéré comme un blanc-seing pour une adhésion ultérieure à la CE. Cette interprétation est confirmée par le fait que la très grande majorité (83 pourcent) des personnes qui ont dit «oui» à l'EEE mais diraient «non» à la CE ne sont pas de l'avis que l'entrée dans l'EEE entraîne automatiquement une adhésion à la CE (Graphique 6.2). Ce résultat qui témoigne de la cohérence de cette catégorie de votants pourrait rendre d'autant plus crédible leur opposition à l'adhésion à la CE. Toutefois, cette conclusion doit être nuancée, du fait de la distribution assez similaire observée parmi les partisans les plus fervents de l'intégration. En d'autres

<sup>38</sup> La distribution de la catégorie Non à l'EEE/Oui à la CE doit être évaluée avec la prudence requise par le très faible nombre de cas (13).

Graphique 6.3: Typologie des votants et EEE comme étape indispensable vers l'adhésion (fréquence des «d'accord», en %), (6. 12. 1992)



termes, ce résultat nous montre surtout que l'argument de la «non-automatisme de l'adhésion», très présent dans la campagne des partisans, a manifestement été parfaitement assimilé par l'ensemble des votants favorables à l'EEE.

A l'inverse, on observe que trois quarts des personnes qui refusent autant l'EEE que la CE considèrent que l'entrée dans l'EEE conduit automatiquement à l'adhésion à la CE. Dans la partie consacrée aux motivations du vote, nous avons souligné que le non «tactique» à l'EEE, destiné à condamner l'adhésion à la CE, paraissait marginal, sans que l'on puisse pour autant juger de son importance latente. Pris à la lettre, le résultat présent relatif à l'argument d'automatisme indiquerait que les opposants à l'EEE ont, dans leur grande majorité, exprimé leur volonté de s'opposer à l'adhésion ultérieure à la CE. Néanmoins, il est à nouveau difficile de distinguer dans ce résultat la part imputable à cette motivation propre, et celle qui traduit simplement la réussite de la campagne des opposants.

Nous avons vu (section 5.2) que l'argument selon lequel «l'EEE est une étape indispensable pour l'adhésion à la CE» fait l'objet d'une distribution moins polarisée entre les partisans et les adversaires de l'Accord EEE. Le graphique 6.3 montre que ceci est dû, dans le camp des partisans de l'EEE, à une attitude contrastée mais compréhensible entre ceux qui soutiennent l'adhésion à la CE, et ceux qui s'y opposent.

Les partisans du «oui» à l'EEE et à la CE manifestent ici une attitude cohérente, puisque près de trois-quarts d'entre eux considèrent que l'entrée dans l'EEE est une étape indispensable vers l'adhésion à la CE. On peut donc considérer que cette catégorie est constituée de «partisans convaincus» de l'intégration qui, s'ils ne pensent pas qu'accepter l'EEE conduise à l'adhésion automatique à la CE, considèrent néanmoins l'EEE comme une étape indispensable sur cette voie. Ce n'est, en revanche, pas l'opinion majoritaire des personnes qui ont accepté l'EEE mais refuseraient l'adhésion à la CE: plus de la moitié des personnes de cette catégorie considère, en effet, que l'EEE n'est pas une étape indispensable pour l'adhésion. Conjugué avec le résultat précédent à propos de l'argument d'automaticité de l'adhésion, ceci tend à confirmer que ces partisans de l'Accord EEE ont clairement fait la distinction entre l'EEE et l'adhésion à la CE. Ils ont approuvé le premier en tant que solution durable, et pas en tant que préparation de la seconde.<sup>39</sup> Par ailleurs, le fait que la majorité des réfractaires à l'intégration considère également que l'EEE n'est pas une étape indispensable à l'adhésion pourrait s'interpréter comme la volonté de laisser une porte ouverte au cas où, à l'avenir, l'entrée dans le club communautaire s'avérerait nécessaire. Enfin, tout en rappelant le nombre peu significatif de cas, signalons néanmoins le comportement incohérent de la catégorie favorable à l'adhésion à la CE mais opposée à l'EEE, dont une nette majorité affirme pourtant que cet EEE est une étape indispensable vers l'adhésion.

En conclusion, cette analyse apporte plutôt des réponses négatives aux deux questions soulevées: d'une part, il n'est pas possible de prétendre que le fait que l'EEE a pu être considéré comme une étape indispensable vers l'adhésion a renforcé le camp des partisans de l'EEE; d'autre part, il est difficile d'affirmer que le dépôt de la demande d'adhésion à la CE est responsable de l'échec de l'EEE. Sur ce dernier point, on relèvera néanmoins que les opposants de l'EEE n'ont pas manqué d'insister sur le lien entre les deux enjeux. Ceci a certainement favorisé le lancement d'un débat de fond sur l'identité suisse, en particulier en Suisse alémanique, débat qui a indirectement pu affecter le vote sur l'EEE.

La question de la probabilité de succès des scénarios d'avenir – second vote sur l'EEE, vote d'adhésion à la CE – demeure, quant à elle, ouverte. Certes, nous avons montré que les partisans de l'intégration perdraient encore des appuis en cas de vote sur l'adhésion. De ce point de vue, un succès populaire en votation paraît exclu à court ou moyen terme. Cependant, la réussite d'un second vote sur l'EEE n'est de loin pas non plus acquise. Même en admettant que le «oui» l'emporte au niveau populaire, la majorité des cantons sera d'autant plus difficile à atteindre que notre examen du profil du vote (section 4) a montré que «le noyau dur» des opposants se situe dans les régions rurales des cantons alémaniques qui ont refusé l'Accord le 6 décembre. Dans ces cantons, ce noyau représente, en moyenne, un tiers des votants.<sup>40</sup>

Finalement, notre analyse permet de dégager un enseignement principal quant à l'avenir de l'intégration européenne de la Suisse. Cet enseignement est offert par le succès de la campagne

<sup>39</sup> Répétons que l'espoir aurait pu provenir, pour les partisans de l'adhésion, des personnes qui ont refusé l'EEE mais se disent favorables à l'adhésion. Toutefois, cette catégorie est marginale.

<sup>40</sup> Ces considérations ne concernent que les conditions internes. La réflexion quant à la pertinence d'un second vote sur l'EEE doit intégrer des facteurs extérieurs tels que les conditions d'entrée dans l'EEE, la situation de ce dernier à la lumière des négociations d'adhésion des autres pays neutres de l'AELE, etc.

déterminée des opposants, cause immédiate du rejet de l'EEE: s'ils entendent combler le fossé qui les sépare aujourd'hui des opposants, les partisans de l'intégration européenne doivent trouver, à leur tour, un moyen de lier favorablement la cause qu'ils défendent avec les croyances des Suisses; ils doivent, autrement dit, montrer en quoi l'identité suisse peut s'accommoder d'une ouverture vers la CE, voire même être renforcée par cette ouverture. Ce changement des mentalités nous paraît être une condition sine qua non pour l'avenir européen de la Suisse, étant entendu qu'il peut aussi être influencé par l'évolution de la conjoncture économique.

## 7. Méthodologie

La présente analyse VOX repose sur un dispositif de recherche particulier. Comme toutes les autres études VOX, elle est d'abord construite sur la base d'un sondage représentatif de l'Institut de recherche pratique GfS, effectué dans toute la Suisse entre le 7 et le 21 décembre auprès de de 985 personnes ayant le droit de vote. La section 1 s'appuie en outre sur une série d'interviews liminaires du même institut, réalisés dans le cadre du projet «Baromètre européen Suisse».<sup>41</sup>

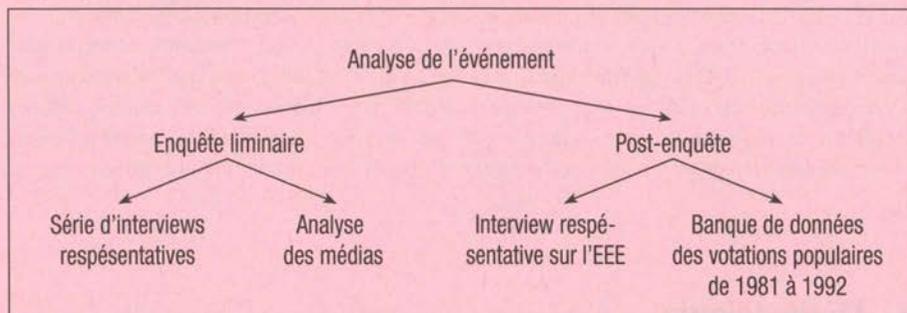
Les comparaisons avec des analyses de votations antérieures, notamment dans les sections 2 et 3, reposent sur la banque de données VOX<sup>42</sup> établie en collaboration avec la communauté de recherche et qui comprend les post-interviews de toutes les consultations populaires de 1981 à 1992. Il s'agit ici, au total, de 50'966 interviews comportant des questions similaires ou comparables sur les consultations et sur la participation aux scrutins.

L'échantillonnage est construit sur deux niveaux. La sélection par régions s'est faite selon un principe de hasard par région linguistique. Les interviewé-e-s comptaient 723 Suisses alémaniques, 211 Romand-e-s et 51 Tessinois-e-s entre 18 et 84 ans – sélectionnés par quelques 70 enquêteurs et enquêteuses professionnels selon des critères de répartition du sexe, de l'âge et de la profession. Un interview sur dix est brièvement contrôlé par téléphone.

La part de Oui obtenue par les post-interviews comprenait, pour ceux ayant effectivement voté, 52 pourcent; l'écart, dans le cadre de l'erreur d'échantillonnage, est donc de +/- 3 pourcent. L'écart est plus grand pour la participation obtenue qui était de 87 pourcent. Ceci s'explique par le fait qu'il est plus difficile de convaincre des personnes apolitiques, ne votant jamais, de se prêter à un interview de quelque trois quarts d'heure. Ce facteur n'influe pas de manière déterminante sur l'exactitude des énoncés de l'ensemble des votant-e-s.

<sup>41</sup> Cf. M. Schneider, M. Roth, B. Couceiro, C. Longchamp: «Ein Europa-Barometer für die Schweiz. Überblick über ein aktuelles Forschungsprojekt für Praxis und Wissenschaft», in Marketing- und Sozialforschung Schweiz, Handbuch 1992/93, VSMS, Dietikon, 1992; C. Longchamp: «La décision concernant l'EEE – Etude d'un processus», Baromètre européen, analyses avant la votation du 6 décembre 1992, (= rapports de travail du projet «Baromètre européen Suisse», no 19), GfS, Berne 1993.

<sup>42</sup> Cf. H. Kriesi (éd.): Citoyenneté et démocratie directe. (à paraître chez Seismo)

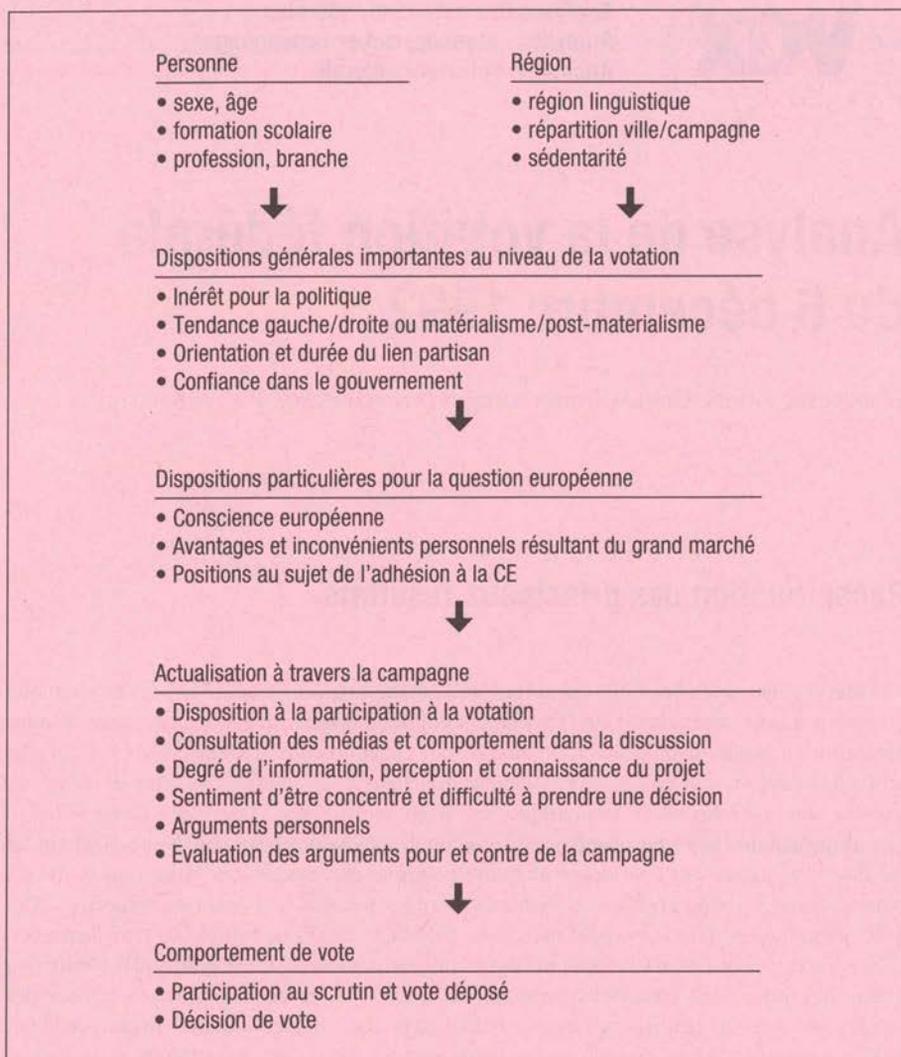


Les enquêtes liminaires reposent sur des interviews représentatives menées en continuité de mai à novembre 1992. 4'500 citoyen-ne-s ayant le droit de vote ont été interviewés selon une trame unifiée. Le résultat présenté ici repose sur une évaluation hebdomadaire, mise au net toutes les trois semaines au niveau des tendances. Les données hebdomadaires représentent entre 400 et 500 interviews. On ne considère comme tendance que les modifications se maintenant durant trois semaines dans la même direction.

L'analyse des médias repose sur une analyse particulière de tous les articles collectés par l'Institut de recherche GfS entre le 18 mai et le 5 décembre. Ont été pris en considération: les éditoriaux, les articles parus dans les pages de politique nationale et d'économie ainsi que les lettres de lectrices et de lecteurs dans des journaux sélectionnés en fonction de leurs articles sur des événements importants au niveau de la politique européenne de la Suisse,<sup>43</sup> à savoir les quotidiens: Le Nouveau Quotidien, La Suisse, Le Nouvelliste, la Neue Zürcher Zeitung, Blick, la Luzerner Zeitung et la Bündner Zeitung. La sélection des quotidiens répondait aux critères suivants: représenter les principales régions linguistiques, les différents types de journaux – leader de l'opinion, forum et médias locaux – et refléter les diverses tendances médiatiques. Les articles ont été évalués par rapport à leur tendance (pour, contre, neutre); l'index des médias a été calculé par rapport à la différence entre la part de pourcentage des articles plutôt positifs et de ceux plutôt négatifs, par semaine.

L'évaluation des données a été effectuée selon le programme SPSS. Le rapport comprend les corrélations documentées par une vraisemblabilité d'au moins 95 pourcent (signifiant) valables non seulement pour l'échantillonnage mais aussi pour l'ensemble des ayant-droit de vote et des votant-e-s. On a utilisé, pour la puissance des corrélations obtenue, le coefficient de corrélation Gamma (pour le produit scalaire ordinal, «rarement», «fréquemment» «régulièrement») et Cramer's V (pour le produit scalaire nominal, Suisse alémanique, romande, italienne). L'analyse de régressions logistiques utilisée permet en outre d'évaluer les critères d'arrière-plan significatifs ainsi que la qualité de l'ensemble de l'évaluation (R-carré). Les groupes caractéristiques de moins de 30 interviewé-e-s n'ont pas été analysés plus avant.

<sup>43</sup> Pour la chronologie exhaustive, cf. C. Longchamp, A. Rickenbacher: Von Tag zu Tag. Chronik der EWR-Entscheidung, 2. Mai bis 6. Dezember, GfS, Berne 1993.





Analyses des votations fédérales  
Analysen eidgenössischer Urnengänge  
Analisi de votazioni federale

# Analyse de la votation fédérale du 6 décembre 1992

Hanspeter Kriesi, Claude Longchamp, Florence Passy, Pascal Sciarini

## Récapitulation des principaux résultats

La votation du 6 décembre 1992, qui portait sur l'entrée de la Suisse dans l'Espace économique européen, a sans aucun doute été l'événement politique majeur de l'année en Suisse. Si nous parcourons l'histoire de la démocratie directe, rares sont les consultations populaires qui portent sur un enjeu politique de cette ampleur, touchant à de multiples facettes de la vie du citoyen: son environnement économique, ses droits sociaux, ses valeurs, etc. Cette votation historique a donné lieu à une campagne précédant le vote haute en couleur. Non seulement les médias, mais également l'ensemble de l'élite politique du pays se sont largement mobilisés pour informer, pour les premiers, et divulguer, pour les seconds, leur positions respectives. Cet événement majeur dans la vie politique du pays s'est également traduit par un taux de participation rarement atteint dans l'histoire des votations populaires (78.3 pourcent). L'initiative «Pour une Suisse sans armée», soumise au peuple en 1989, et les initiatives xénophobes des années '70 ont aussi été fortement mobilisatrices. Cependant, il faut remonter au mois de juillet 1947 pour rencontrer un taux de participation comparable à cette votation du 6 décembre. Outre cette mobilisation exceptionnelle, le score extrêmement serré entre les partisans et les opposants de l'Accord EEE reflète une autre particularité de cette votation: la polarisation des Suisses et Suissesses sur cet enjeu historique.

Une analyse du vote sur l'EEE en terme de processus permet de déterminer le potentiel des deux camps à l'origine de la campagne, le climat et l'impact de celle-ci, ainsi que l'importance des facteurs communicationnels pour le résultat final. Le projet EEE était indéniablement complexe et n'avait qu'un rapport limité avec la vie quotidienne, ce qui était à la fois une

chance et un danger: une chance, dans la mesure où l'objet du vote ne s'imposait pas de lui-même, mais pouvait être présenté, expliqué et argumenté; un danger, car le temps limité à disposition pour forger la décision a provoqué un déplacement de la discussion, du contenu du projet, vers la signification du vote. En particulier, le fait que le vote se soit profilé comme une décision de fond quant au rapport entre la Suisse et l'Europe a, certes, favorisé l'unité de la Suisse romande. Cependant, ce phénomène a aussi radicalement mis en question la culture politique des régions rurales alémaniques, orientées vers le passé et de type localiste.

A l'origine des débats, le potentiel pour un «oui» à l'EEE était indiscutablement présent. Dans les sondages, une majorité absolue de citoyen-ne-s – ayant l'intention de participer au vote – se prononçaient pour le «oui» après la signature de l'Accord EEE en mai 1992, ainsi que pendant et après la session spéciale des Chambres fédérales. Les faiblesses des partisans de l'EEE sont apparues surtout durant l'été, avec la prise de conscience des conséquences d'une entrée dans l'EEE pour la démocratie directe et du point de vue social, et avec l'offensive précoce des opposants, au travers de la prise de parole de l'UDC zurichoise. De plus, les partisans ont manqué de façon incompréhensible le départ de la campagne proprement dite. De leur côté, les adversaires de l'EEE ont renforcé leur potentiel d'opposition, en particulier au moyen d'un long sprint final et d'une campagne d'annonces dans la presse conduite de manière conséquente. Cette campagne d'annonces a créé un contrepois à la partie rédactionnelle des journaux et a renforcé la dimension émotionnelle du débat, en mettant en relief des thèmes, tels que la perte de souveraineté, l'immigration, et les diminutions de salaire.

A la fin de la campagne, la Suisse était politisée comme rarement elle l'a été dans son histoire moderne. La démocratie directe révélait son visage passionnel et la participation au vote atteignait presque un niveau record. L'analyse montre que les indécis se sont largement ralliés aux courants majoritaires dans leur contexte. En Suisse romande, ce phénomène a favorisé l'acceptation de l'Accord EEE. En Suisse alémanique, il a scellé le refus du peuple et des cantons: les citoyen-ne-s qui n'avaient pas pu être convaincus ont eu tendance à basculer dans le camp des «non».

L'analyse de la participation révèle que les «citoyens sélectifs», ceux ne prenant part aux consultations populaires que de façon sporadique, se sont, tout comme ceux qui habituellement s'abstiennent de prendre le chemin des urnes, fortement mobilisés pour cette votation. En effet, 62 pourcent des abstentionnistes habituels, ainsi que 90 pourcent des citoyens sélectifs ont participé au vote sur l'EEE. Ce taux de participation pour ces catégories de citoyens est, comparativement aux autres votations, exceptionnellement élevé. En outre, ceux/celles qui s'abstiennent généralement de voter ont manifesté en l'occurrence un comportement de vote distinct. Si les citoyen-ne-s sélectifs et les citoyen-ne-s modèles ont soutenu le projet gouvernemental, les abstentionnistes suisses alémaniques l'ont massivement rejeté, tandis que les abstentionnistes suisses romands l'ont, au contraire, fortement soutenu. En d'autres termes, le surcroît de population a, comme pour les indécis, opéré dans deux sens opposés en Suisse alémanique et en Suisse romande, renforçant ainsi le clivage linguistique.

Si toutes les catégories de citoyens se sont fortement mobilisées pour déposer leur bulletin dans les urnes (le taux le plus faible est de 59 pourcent), les personnes les moins bien formées et les ouvriers ont participé cependant moins volontiers que les individus pourvus de diplômes.

Contrairement à leur habitude, les personnes déclarant n'être pas du tout intéressées par la politique se sont néanmoins mobilisées pour plus de 66 pourcent d'entre elles. Nous avons pu mettre en relief que celles-ci, comme les abstentionnistes, se sont opposées au Traité, alors que les citoyens intéressés par la politique ont été favorables au projet gouvernemental. L'exceptionnelle mobilisation, autant des abstentionnistes que des citoyens n'étant pas intéressés par les affaires de la cité, a donc joué en défaveur de l'Accord EEE. Cependant, si ces deux catégories de citoyens s'étaient, comme à l'accoutumée, abstenues le 6 décembre, le résultat du vote n'aurait pas été différent.

L'étude sur la compétence a également souligné la particularité de cette votation. En effet, comparativement aux autres votations fédérales, le pourcentage de citoyens incompetents ou peu compétents est nettement inférieur à la moyenne, alors même que l'objet soumis au verdict populaire était extrêmement complexe. Ce résultat peut être compris à la lumière de trois éléments distincts. Tout d'abord, l'importante campagne a offert aux citoyens une abondante information qui a sans conteste contribué à améliorer la compétence de ces derniers. Deuxièmement, le discours de la droite populiste, incarnée par le personnage de Christoph Blocher, a contribué à une réduction de la complexité de l'enjeu en le ramenant sur le terrain des valeurs et de la vie quotidienne de chaque citoyen et citoyenne. Finalement, outre l'impact du discours populiste, les citoyens eux-mêmes ont eu tendance à ramener l'enjeu EEE à un niveau plus abordable.

Autant notre mesure de la compétence objective – connaissance de l'objet soumis au vote – que la mesure subjective – évaluation subjective du niveau d'information des citoyens par rapport à l'EEE – soulignent l'importante participation des personnes incompetentes et mal informées. Là encore, nous avons pu mettre en évidence, que plus les personnes sont incompetentes ou se sentent mal informées sur cet enjeu, plus elles ont tendance à s'opposer à l'Accord EEE. A l'inverse, moins les citoyens sont compétents ou bien informés, plus le soutien au projet gouvernemental est limité. Néanmoins, si ces deux catégories de citoyens – les incompetents et les citoyens mal informés sur l'EEE – s'étaient abstenues lors de cette consultation, le verdict populaire n'aurait pas été différent.

Les analyses qui ont suivi le vote ont mis l'accent sur les différents clivages qui se sont manifestés lors de cette votation, mais tout particulièrement sur le clivage linguistique. Notre étude souligne l'importance de cinq clivages: «populiste» (opposant les citoyens faisant confiance au gouvernement aux citoyens méfiants), linguistique, ville/campagne, niveau de formation et gauche/droite. Ainsi, les personnes accordant leur confiance aux autorités, les Romands, les citoyens vivant en ville, ceux bénéficiant d'un niveau de formation supérieur et, pour terminer, les personnes qui politiquement se situent à gauche, ont été largement favorables à l'EEE. De ces cinq clivages principaux, deux sont prépondérants pour l'explication du vote: le clivage «populiste» et le clivage linguistique.

Dans une seconde phase de l'étude du profil des votants, nous avons pu mettre en évidence l'effet cumulé de ces différents clivages. Tout d'abord, nous notons que le clivage ville/campagne au niveau du vote est apparent dans les deux régions linguistiques. En revanche, la méfiance a joué un rôle nettement plus fort chez les Alémaniques. En effet, les citoyens suisses allemands, méfiants envers leurs autorités politiques, ont largement repoussé le projet gouver-

nemental, principalement pour ceux qui vivent à la campagne. A contrario, la confiance, autant chez les Alémaniques que les Romands, a joué un rôle plutôt favorable pour l'EEE. L'impact du niveau de formation a également été important, sauf dans les villes de Suisse romande. En milieu rural, les citoyens alémaniques peu formés ont eu tendance à rejeter massivement l'Accord, tandis que ceux qui ont un niveau de formation supérieur dans un tel contexte – campagne suisse allemande – l'ont soutenu plus volontiers. Autre constat, le clivage gauche/droite a également joué un rôle notoire, mais davantage à la campagne qu'en ville.

Cette analyse détaillée du profil du vote nous a permis d'identifier le profil politique et social du noyau dur des adversaires de l'EEE. Il s'agit surtout des personnes qui habitent dans la campagne alémanique pourvues d'un niveau de formation modeste et qui, s'ils ont une sensibilité politique, sont orientés politiquement au centre ou à droite. A ce groupe s'ajoutent tous les autres Suisses alémaniques d'orientation politique centriste ou de droite qui se méfient du gouvernement. Il existe donc, en Suisse allemande, un camp d'opposants «irréductibles» qui est très large, mais néanmoins pas majoritaire dans l'ensemble des cantons qui ont repoussé l'Accord EEE. Ceci dit, il est possible que cette catégorie de citoyens ne soit pas aussi inamovible sur ses positions en regard de l'EEE. En effet, la confiance accordée au gouvernement est un facteur qui est susceptible d'être influencé par des changements provenant, soit du contexte économique et politique, soit de la politique menée par les autorités publiques, soit encore, comme la première partie de notre étude a pu le mettre en évidence, des campagnes d'informations.

L'analyse des motivations énoncées spontanément par les opposants et les partisans de l'Accord EEE montre que ce sont deux visions de la Suisse et de son avenir qui se sont opposées le 6 décembre, plutôt que deux évaluations froides et rationnelles des coûts et des bénéfices de l'EEE. Les motivations avancées par les partisans de l'Accord EEE pour justifier leur acceptation s'articulent principalement autour de deux grands thèmes: d'une part, des motivations d'ordre culturel, comme le refus de l'isolement et la volonté d'ouverture vers la CE; d'autre part, des motivations de type économique, suscitées par les avantages attendus de l'accès à l'Espace économique européen. Ces motivations sont très similaires chez les partisans alémaniques et romands.

Ces deux catégories de motivations sont aussi présentes chez les opposants, mais opèrent évidemment en sens inverse. La première catégorie traduit un réflexe de type identitaire, né de la crainte de voir s'effondrer une certaine conception de la Suisse par l'ouverture sur l'Europe. Ce réflexe se manifeste par la peur d'une perte de souveraineté et les critiques à l'égard de l'absence de véritable co-décision dans l'EEE, la crainte de l'invasion des étrangers, ainsi que le désarroi face à l'accélération du processus d'intégration, sentiments alimentés par la méfiance à l'égard d'une CE jugée «non fiable», voire «chancelante». Les avantages économiques à rester en-dehors, la peur du chômage et le coût jugé trop élevé de l'EEE constituent le second groupe de motivations des adversaires du Traité. Enfin, une troisième catégorie d'opposant invoquent explicitement les lacunes de l'information et le manque de clarté du Conseil fédéral comme motifs de refus. Si la décision des opposants romands a été fortement influencée par leur méfiance à l'égard de la CE, leurs homologues alémaniques ont davantage motivé leur vote par la crainte d'une perte d'indépendance, par les raisons économiques, ainsi que par la peur du chômage et de l'invasion des étrangers.

La lecture de la perception des principaux arguments avancés dans la campagne qui a précédé le vote sur l'EEE révèle une formidable polarisation entre les partisans et les adversaires de l'EEE. Ainsi, la majorité des arguments favorables au «oui» sont plébiscités par les partisans de l'accord, mais rejetés tout aussi catégoriquement par ses adversaires. Par exemple, l'argument selon lequel «l'entrée dans l'EEE est vitale pour l'économie» est plébiscité par 92 pourcent des partisans de l'EEE, mais rejeté par 77 pourcent des adversaires. Cette polarisation se manifeste encore plus clairement pour les arguments du «non». Ainsi, l'argument selon lequel «l'entrée dans l'EEE signifie une perte de souveraineté inacceptable» est approuvé par 75 pourcent des opposants de l'EEE, mais rejeté par 84 pourcent des partisans. Selon notre analyse, ces deux arguments précités sont ceux qui ont le plus influencé la décision de soutenir ou de repousser l'Accord, mais d'autres arguments ont aussi eu un impact significatif sur le vote.

La question fondamentale à laquelle nous a conduit notre analyse est la suivante: qu'est-ce qui a finalement décidé un-e citoyen-ne à choisir l'un ou l'autre camp? A notre avis, la réponse tient au fait que les adversaires de l'EEE sont parvenus, dans leur campagne, à mettre en avant les arguments qui «résonnaient» le mieux avec les croyances et les valeurs des Suisse-ses, autrement dit avec leur identité.

Dans la partie conclusive, nous avons montré que les citoyen-ne-s suisses demeurent très réticents à l'idée d'une adhésion à la CE. Un petit tiers seulement des votants du 6 décembre seraient prêts à accepter une telle adhésion; une forte majorité s'y opposerait (59 pourcent, dont 42 pourcent «certainement»), tandis que 12 pourcent sont indécis. Un tiers des votants qui ont approuvé l'Accord EEE se prononceraient contre l'adhésion à la CE. Ce résultat confirme le recul des partisans de l'adhésion à la CE, mis en évidence par les sondages depuis le début de l'année.

Sur la base de notre analyse, il est pourtant difficile d'affirmer que le dépôt de la demande d'adhésion à la CE est responsable de l'échec de l'EEE. Néanmoins, la stratégie des opposants visant à lier les deux enjeux a certainement favorisé le lancement d'un débat de fond sur l'identité suisse, en particulier en Suisse alémanique, débat qui a indirectement pu affecter le vote sur l'EEE. Ainsi, un enseignement fondamental pour l'avenir de l'intégration européenne de la Suisse se dégage du succès de la campagne des opposants: s'ils entendent combler le fossé qui les sépare aujourd'hui des opposants, les partisans de l'intégration européenne doivent trouver un moyen de lier favorablement la cause qu'ils défendent avec les croyances des Suisses; ils doivent, autrement dit, montrer en quoi l'identité suisse peut s'accommoder d'une ouverture vers la CE, voire même être renforcée par cette ouverture.